



FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES YVELINOISES

*
* *
*

FORMULAIRE POUR LA DEMANDE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Déposé par

MALI-MÉDICAMENTS

187 route de Rambouillet - St Antoine
78125 SAINT HILARION



**« Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au
niveau sanitaire »**

Dossier transmis le : **15/09/2021**

Formulaire à renvoyer par courrier à :

Monsieur le Président

GIP « Yvelines coopération internationale et développement »
3 rue de Fontenay
78000 VERSAILLES

FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

Nom de l'organisation

Mali-Médicaments

Année d'adhésion à YCID

Membre fondateur en 2015

Nom du Représentant légal de l'organisation

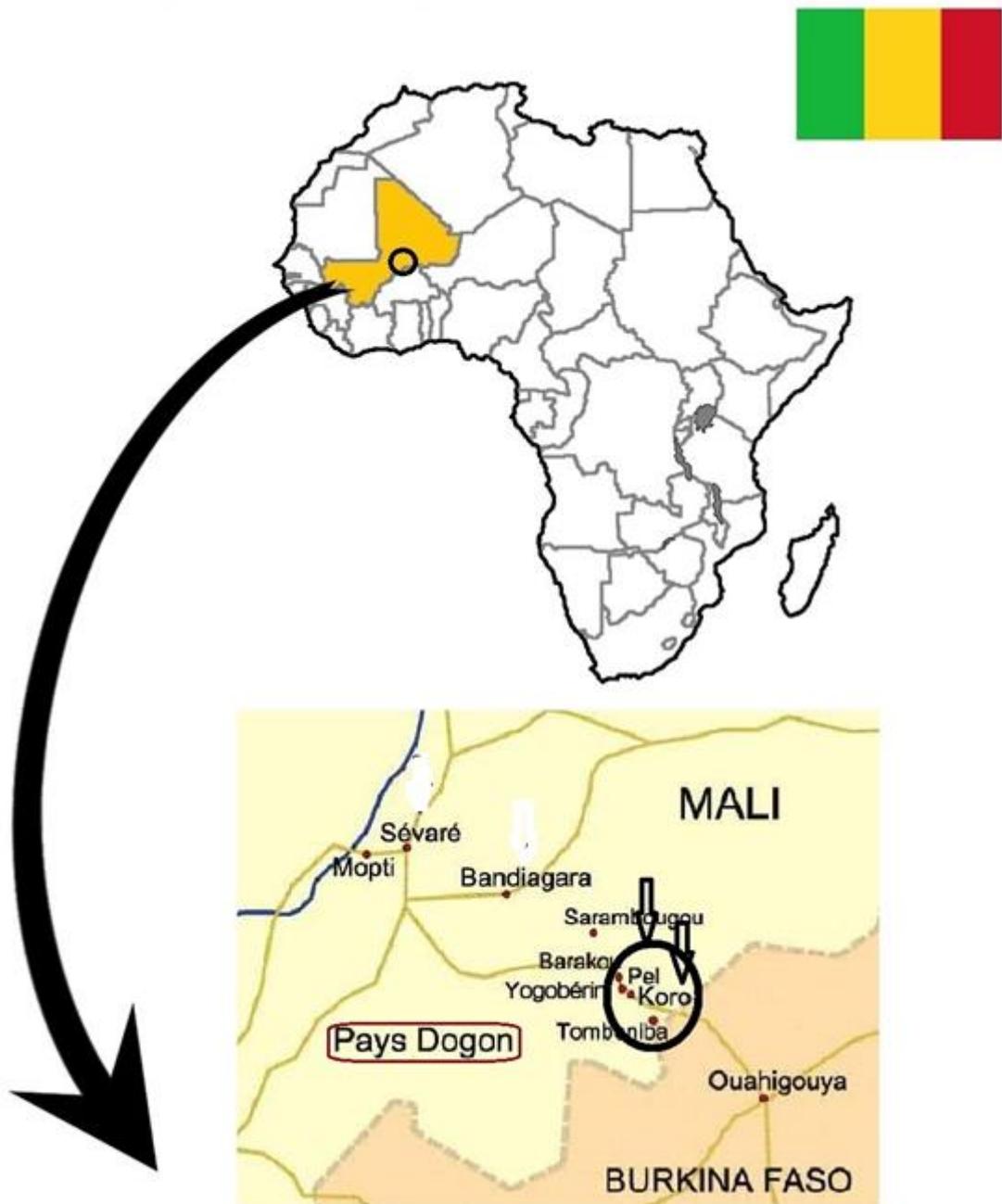
Monsieur Jean-Claude BEUF, Président

Titre du projet

« Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire »

Localisation du micro-projet (ajouter une carte de localisation)

Mali, Région de Mopti : cercle de KORO, toute sa moitié Ouest (Communes de Pel-Maoudé, de Kompen, de Koporo Nà, de Doukoutouné II et de Koro).



Durée prévisionnelle du projet

24 à 30 mois à partir de l'automne 2021

Objectif(s)

Objectif principal :

Amélioration des conditions sanitaires en faveur de cette région rurale du Mali : Equiper - Sensibiliser - Former.

Permettre aux populations d'avoir un accès gratuit et permanent à une eau de qualité et en quantité (« *L'associatif au service de l'eau pour tous* »), d'assainir l'habitat, de lutter contre le péril fécal en dotant les écoles de latrines, de sensibiliser et de former des adultes relais, les jeunes aux règles d'hygiène et au bon usage de l'eau, au lavage des mains, de déployer une « caravane sanitaire » pour lutter contre le paludisme et diffuser les messages de prophylaxie pour tout ce qui est lié à la vie sexuelle.

Objectifs secondaires :

- Favoriser la scolarisation et l'assiduité des enfants
- Réduire l'inégalité fille -garçons
- Développer l'artisanat local
- Assurer une ressource vivrière agricole supplémentaire
- Ancrer la population active au niveau local notamment cibler les « jeunes »

Objectif stratégique :

Au Mali comme en France, **impliquer les jeunes** dans le projet, qu'ils en soient **acteurs, témoins et porteurs**.

Résultats attendus

Au Mali :

Contribuer à atteindre notamment les ODD 1-3-5-6-10

A savoir notamment l'Éradication de la pauvreté, la Lutte contre la faim, l'Accès à la santé, l'Égalité entre les sexes, l'Accès à l'eau salubre et à l'assainissement, la Réduction des inégalités.

Améliorer sensiblement le niveau sanitaire et la santé de la population: diminution d'un certain nombre d'infections, de maladies et de biotopes propices à la prolifération de moustiques et mouches, vecteurs de parasitoses. Diminuer l'impact du paludisme sur les populations et plus particulièrement sur les moins de 5 ans. Diminuer les complications de grossesse, les grossesses non désirées, les IST, le VIH,... Une maîtrise des grossesses, de l'hygiène menstruelle.

Sécuriser l'approvisionnement en eau des populations.

Constater davantage d'enfants et de jeunes solarisés et assidus notamment au niveau des filles.

Consolidation d'ateliers de couture, de production de savon,... **Emploi d'entreprise locale** de maçonnerie, ferrailleur, forgeron.

Consommation locale des feuilles et gousses de tamariniers et utilisation en pharmacopée locale.

Fixation de la population.

Donner un « sens » à la vie des jeunes, qu'ils se sentent utiles !

En Yvelines :

Associer les jeunes collégiens dans le déroulé du projet, fil rouge pédagogique des classes de 5^{ème} du collège le Racinay à Rambouillet, promotion d'environ 180 élèves.

Mise en place d'une correspondance pour deux classes générales de 5^{ème} et une de SEGPA entre le Racinay et l'établissement de second cycle de Pel-Maoudé.

Activités à mener

Au Mali :

- ➔ Creusement de **2 puits moderne à grand diamètre** dans les villages de Gansagou, commune de Dougouténé II, et dans le quartier sud de Koporo – Pen chef-lieu de la commune de Kompen **avec mise en place de comité de gestion et sensibilisation de la population scolaire locale**

concernée aux bons usages de l'eau et aux règles d'hygiène. Installation de kit de lavage des mains à proximité.

- ➔ Création de **latrines**, bloc de 3 cabines filles et bloc de 3 cabines garçons, filles et garçons séparées, sur **4 sites d'école** : école des villages de Tamé-Nà, de Pel-Kanda, de Koundogoro pour la commune de Koporo-Nà, du village de Korolou ou de Gamou pour la commune de Kompen **avec mise en place de comité de gestion et sensibilisation des écoliers au péril fécal, aux règles d'hygiène et à l'hygiène menstruelle. Installation de kit de lavage des mains à proximité.**
- ➔ Création d'un **canal d'évacuation des eaux pluviales** à la saison des pluies au village d'Ogossaïe, commune de Koro. Réalisation d'un avaloir en partie haute au centre du village, avec grille de protection et renforcement des berges **avec plantation de tamariniers** pour la mare en partie basse servant de réceptacle **avec mise en place d'un comité d'entretien.**

Mise en place d'une **sensibilisation** des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES. Dispense dans les écoles d'un **éveil à l'hygiène**, à la nécessité du lavage des mains et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant.

- ➔ **Formation par des personnels de santé de jeunes du CCJP** (Comité Communal des jeunes de Pel-Maoudé) et de **quelques jeunes de communes voisines** du cercle de Koro : **futurs intervenants et relais de la caravane sanitaire** (Cf. annexe projet CCJP)
- ➔ **Déploiement de la caravane sanitaire** sur l'ensemble du territoire de Pel-Maoudé. (Cf. annexe projet CCJP)

En Yvelines :

- Intervention dans chaque classe de 5^{ème} de l'établissement
- Accompagnement des équipes pédagogiques pour les ressources pédagogiques et la réalisation des carnets de voyage des élèves

Nombre de jeunes Yvelinois participant à l'action et / ou nombre de jeunes étrangers accueillis en réciprocité

6 ou 7 classes de 5^{ème} générale et une de SEGPA du collège le Racinay à Rambouillet.
2 classes de cycle II en correspondance avec 2 classes de 5^{ème} générale du collège Le Racinay et une école avec la SEGPA

Nature et date de la restitution en Yvelines

Continuité de notre politique en ciblant plus particulièrement le public scolaire, apprenants et enseignants mais en élargissant ce projet par rapport au précédent aux parents d'élèves si cette fois nous ne sommes pas sur le coup d'application de règles sanitaires dues à un nouvel épisode de COVID. Un Apéritif-Y-CID où l'ensemble de la communauté éducative du collège le Racinay serait convié. Mali-Médicaments présenterait à cette occasion les dernières réalisations, le partenariat avec Y-CID. Le deuxième temps serait notre travail de collaboration avec l'établissement avec comme fil conducteur le contenu du projet (informations, présentations, appropriations, conduites d'actions communes,...) pour aboutir à une exposition aux CDI, reprenant nos réalisations mais aussi un témoignage des productions des scolaires, notamment leur carnet de voyage. La valorisation de leur travail pourrait aussi mis en exergue lors d'un regroupement thématique organisé par Y-CID.

Budget prévisionnel du projet (en euros)

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses éligibles	48293	Apport du demandeur	35183
Dépenses éligibles à l'avance remboursable	0	Ressources du partenaire local	
Dépenses locales non éligibles	0	Partenaires financiers en France	
Dépenses Yvelines	500	Partenaires financiers à l'étranger	
Frais de structure (2%)	956	YCID	15500
Dépenses imprévues (3%)	1434	<i>Dont Aide principale</i>	<i>15000</i>
		<i>Dont Aide « coup de pouce »</i>	<i>0</i>

		<i>Dont Aide "jeunes"</i>	<i>0</i>
		<i>Dont Aide "restitution"</i>	<i>500</i>
		<i>Dont Aide "OPAP"</i>	<i>0</i>
TOTAL	50683	TOTAL	
<i>NB : le projet comprend un prêt d'honneur</i>		<i>Montant du prêt d'honneur</i>	

Dépenses éligibles:			
Investissement immobilier:	<i>Devis</i>	<i>Devis</i>	Dépenses prévisionnelles
	F CFA	€	€
Assainissement évacuation EP Ogossaïe commune Koro Avaloir - Déversoir - Aménagement mare réceptacle	7 976 250	12 160	12 160
Plantation 10 Tamariniers à Ogossaïe	20 000	30	30
Installation comité de maintenance - entretien	0	0	0
sous total canalisation-aménagements-accompagnement:	7 996 250	12 190	12 190
Puits Gansegou commune Doukoutouné II 45m	6 162 500	9 395	9 395
Puits Koporo - Pen quartier sud commune de Kompen 42 m	5 957 500	9 082	9 082
Implantation 2 Kits "station lavage des mains"	35000	53	53
Installation comité de gestion	0	0	0
sous total ouvrages puits:	12 155 000	18 530	18 530
Latrines: 4 implantations dans enceinte école de : Latrines Koporo-Nà: Tamé-Nà, Pel-Kanda , Koudogoro Latrines Kompen: Korolou ou Gamou	7 200 000	10 976	10 976
Implantation 4 Kits "station lavage des mains"	70 000	107	107
Installation comité de gestion	0	0	0
sous total ouvrages latrines:	7 270 000	11 083	11 083
Total investissement immobilier:	27 421 250	41 803	41 803
Accompagnement technique:			
Action de formation resp. COGES, Directeurs école,...		300	
Action de sensibilisation (outils)		75	
Forfait aide correspondance 2 classes au mali		50	
Formation initiale jeunes CCJP et jeunes relais	446 054	680	
Action de sensibilisation CCJP (caravane sanitaire,...)	3 204 259	4 885	
sous total:			5 990
Sensibilisation au développement:			
Activité spécifique en Yvelines		500	500
Total dépenses éligibles:			48 293
Frais de structure (2%)			956
Dépenses imprévues (3%)			1 434
Total projet:			50 683

Partie A

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SUR LE DEMANDEUR

A1- Associations

1- Présentation de l'Association.

Nom complet de l'association
Mali-Médicaments
Sigle de l'association

<p>Mali - Médicaments www.mali-medicaments.org</p> <p>Association loi 1901 reconnue d'intérêt général Vos dons ouvrent droit à déductions fiscales selon la législation en vigueur</p>
Adresse du siège social
187 route de Rambouillet – St Antoine – 78125 SAINT HILARION
Numéro « Répertoire national des associations » ou RNA (attribué par la Préfecture)
W782000806
Numéro SIRET (attribué par l'INSEE)
805 260 239 00019
Date de déclaration initiale de l'association en Préfecture
Le 16/12/1975 par déclaration officielle, N°2037, parue au JO le 17/01/1976 en page 503
Nombre de membres (à jour de leur cotisation)
En référence à l'année 2020 : Actifs : 48 +23 donateurs 'opération Rambouillet -> Cap Nord en vélo" + Occasionnels : une vingtaine notamment pour la campagne « vente de brioches ».

2- Coordonnées des principaux représentants de l'Association.

	Président	Secrétaire général	Trésorier	Chargé du projet
NOM	BEUF	PELRAS (vice-président) DURAND (secrétaire)	GILANT	BEUF // DURAND // PELRAS // LE BRIS
Prénom	Jean Claude	Olivier Marguerite	Jean Marc	Jean Claude // Alain // Olivier // Cédric
Téléphone	01 34 83 53 01 06 12 03 32 29	09 67 85 28 78 - 06 16 26 55 54 04 42 57 12 02 - 06 70 55 24 19	06.43.11.34.45	06.13.51.23.49
E-mail	jc.beuf@wanadoo.fr	opelras@wanadoo.fr familleadurand@yahoo.fr	jmgilant@free.fr	familleadurand@yahoo.fr // lebris_cedric@yahoo.fr

3- Coordonnées des correspondants du projet sur le terrain.

	Représentant de l'autorité locale Maire de Pel-Maoudé	Représentant du service de l'Etat concerné	Représentant du partenaire local	Représentant local de l'Association Correspondant officiel en application de l'art.8bis des statuts
NOM	TOGO		GHANA TOGO (sourcier et chef de travaux) 0022379485386 GROUPEMENT D 'ENTREPRISE A MAGANAT TOGO ET ABDOULAYEA RAMA a.arama@yahoo.fr	TOGO
Prénom	Ansama Robert			Ansama Robert
Téléphone	0022376259488		S'adresser aussi à Siabou TOGO, responsable du CCJP (Comité Communal de la Jeunesse de Pel-Maoudé) togosiabou5@gmail.com 0022373447807	0022376259488
E-mail	ansamatogo@yahoo.fr			ansamatogo@yahoo.fr

3- Données financières de l'Association.

Veillez joindre le dernier budget prévisionnel voté par l'Association (année en cours) ainsi que le dernier compte de résultat adopté (année passée).

DEPENSES 2020	
Achats opération 'brioches'	868,07
'brioches' Le Racinay	148,36
Frais de stand vide grenier	16,50
Compl Rest. Journée Y-CID 2018-2020	12,20
Aide dispensaires	1 000,00
Colis	721,50
Boites à pharmacie sur les écoles	1 500,00
Outils pédagogiques convention Y-CID 2020-2022	59,67
Infrastructures convention avec Y-CID 2020-2022	34 510,00
Formation convention 2020-2022 avec Y-CID	300,00
Lutte contre COVID avec Y-CID	3 970,00
Chariot pompage	1 000,00
Micro-crédit des femmes	500,00
Adhésion GIP Y CID	50,00
Frais dossier AMP	20,00
Assurance MAIF 2020	113,65
Frais de virement	180,00
Compte Koro <i>frais gestion</i>	290,00
Total:	45 259,95

RECETTES 2020	
Cotisations:	474,00
Don dédié pompe	650,00
Don	100,00
Don défiscalisés LH	5 000,00
Dons 'défiscalisés"	6 242,00
Dons Défis Pierre EM	3 530,00
Opération brioches	3 078,38
Compl opér brioches.	290,93
Marchés de Noël Racinay	557,00
Objets d'artisanat	161,00
Vide-grenier	16,50
Brioches Le Racinay	739,05
Y-CID solde convent 2018-19-20	3 000,00
Y-CID 1j d'animation	500,00
Y-CID convent 2020-21-22	12 000,00
Y-CID convent 2020 APP COVID	2 539,20
Prélèv. sur fonds de réserves	0,00
Interêts	35,70
Total:	38 913,76

Recettes 2020:	38 913,76
Dépenses 2020:	45 259,95
Résultat exercice 2020 en :	-6 346,19 €
Exercice 2019 au 31/12/2019 janv 2020 compte courant:	2 323,89
Exercice 2019 au 31/12/2019 janv 2020 compte livret:	69,73
livret A épargne association au 31/12/2019 janv 2020:	15 290,00
Trésorerie au 01/01/2020:	17 683,62
Prélèvement réel sur fonds de réserves pour équilibre	6 346,19
Exercice 2020 au 31/12/2020 janv 2021 compte courant:	2 842,00
Exercice 2020 au 31/12/2020 janv 2021 compte livret:	8 424,08
livret A épargne association au 31/12/2020 janv 2021:	71,35
Trésorerie au 01/01/2021:	11 337,43
	11 337,43 €

BUDGET 2021		AG du 10/01/2020	
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations:	450,00 €		
Dons exceptionnels famille D	4 000,00 €		
Dons "défiscalisés" LH	2 000,00 €		
Dons "défiscalisés"	1 000,00 €		
Don opération crowdfunding	500,00 €		
Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 2 000 €)	3 600,00 €	Achat denrée opération 'brioches'	1 000,00 €
Diversification Complément opération brioches: vente gobelets, porte-clés,...	300,00 €	Affiches Tracts opérations'brioches'	50,00 €
		Divers	50,00 €
		Fonds de caisse "brioches"	500,00 €
Marchés de Noël	500,00 €	Achat objets artisanaux	200,00 €
Vente objets d'artisanat	200,00 €		
Stand emballage de cadeaux	400,00 €		
Vide-grenier et vide garage (Raizeux+Sonchamp+ Rambouillet+...)	400,00 €	Frais de stand	40,00 €
Opération 'jus de pomme'	1 000,00 €	Participat. partielles frais + loc. camion (don de JL et B)	600,00 €
Partenariat établissements scolaires Le racinay	300,00 €		
Partenariat établissements scolaires Bascan	50,00 €		
Subvention Y-CID solde convention 2020-22 (20% de 15 000€)	3 000,00 €	Vir. projet partenariat Y-CID 2020-2022 2ème ph latrines	4 600,00 €
		Signalétique	150,00 €
		Compléments formation et outils 2020-2022	600,00 €
subvention GIP Y-CID 1j d'animation: action en Yvelines)	500,00 €	Restit. Journ. d'action due à Y-CID(12,20€ engagés en 2020)	487,80 €
Subvention Y-CID sol appel à projet lutte contre COVID (20% de 3 174€)	634,80 €		
Subvention Y-CID convention 2021-23 (80% de 15 000€)	12 000,00 €	Vir. projet partenariat avec Y-CID 2021-2023	12 000,00 €
Indemnités Opérateur Appui	500,00 €	Vir. projet sur fonds propres	500,00 €
Prélèv. sur fonds de réserves	0,00 €	Reconstitution Fonds pour Nv convention Y-CID	3 600,00 €
		Achat de médic. en métropole pour expédition:	100,00 €
		Vir. pour achat médic. Sur place pour 4 dispensaires	1 000,00 €
		Frais d'envois colis (médic. Et autres)	1 000,00 €
		Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	2 000,00 €
		Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les écoles	1 500,00 €
		Prévention hygiène menstruelle	200,00 €
		Aide fabrication de savon,...	150,00 €
		Aide micro-crédit des femmes	500,00 €
Interêts	50,00 €		
Divers:	6,20 €	Adhésion GIP Y CID	50,00 €
		Assurance MAIF 2020	120,00 €
		Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre imprimant)	50,00 €
		Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,...)	50,00 €
		Frais de virement	120,00 €
		Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestion	107,04 €
		Impondérables - divers	66,16 €
Total:	31 391,00 €	Total:	31 391,00 €
Prévision Résultat exercice 2021 en équilibre:		0,00 €	
Exercice 2020 au 31/12/2020 janv 2021 compte courant:	2 842,00		
Exercice 2020 au 31/12/2020 janv 2021 compte livret:	8 424,08		
livret A épargne association au 31/12/2020 janv 2021:	71,35		
Trésorerie au 01/01/2021:	11 337,43		

Partie B

DESCRIPTION DU PROJET

B1- PRESENTATION SYNTHETIQUE

NB : un dossier technique et financier détaillé peut être joint en pièce annexe au formulaire.

1- Données générales.

Localisation du projet

(veuillez préciser les différents niveaux géographiques : région, département, commune, village...)

Mali, région Mopti, partie ouest du cercle de Koro :

-> 2 Puits :

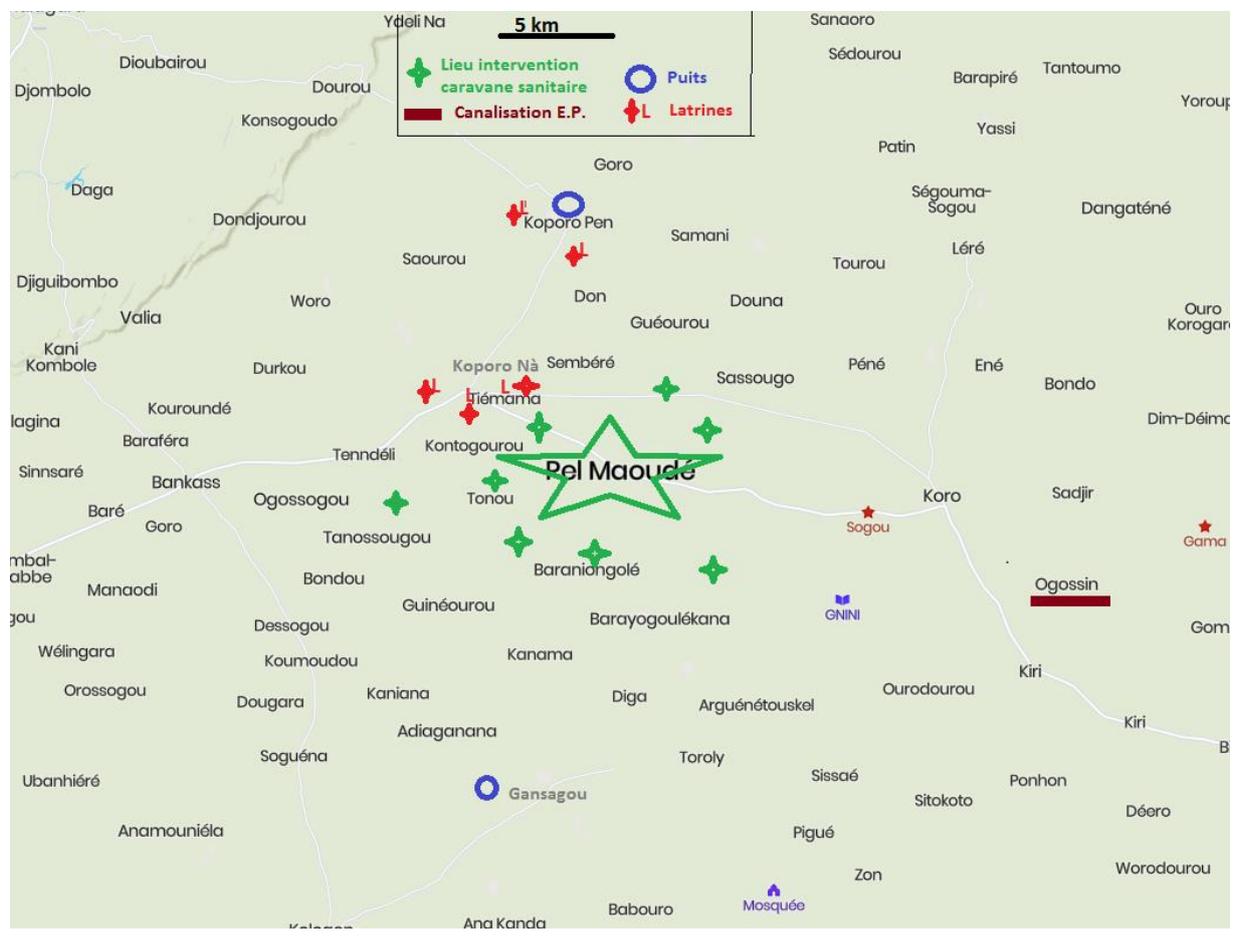
* **Village de Gansagou**, 13° 53' 32.344 N - 3° 25' 17.8" O commune de Dougoutouné II (Topry)

* **Koporo-Pen, quartier sud**, 14° 8' 12 » N - 3° 11' 19 » O chef-lieu de Koppen

-> Canalisation évacuation E.P et plantation de tamariniers: **village d'Ogossaïe** 14° 01' 8.004" N - 3° 00' 30.419 » O, commune de Koro

-> Latrines: écoles de **Temé-Nà** 14° 7' 20.9" N - 3° 20' 8.1 » O, de **Pel-Kanda** 14° 7' 55.3" N - 3° 21' 34.8" O, de **Koundogoro** 14° 5' 43.2 N - 3° 21' 2.9" O pour la commune de Koporo-Nà 14° 7' 46.2 N - 3° 21' 33.1" O, du village de **Korolou** 14° 13' 7.2 » N - 3° 21' 58.9" O ou de **Gamou** 14° 11' 55.8" N - 3+ 20' 5.2" O pour la commune de Koppen

-> Caravane sanitaire: épicentre **Pel-Maoudé** 14° 5' 4 » N - 3° 16' 9 » O, et ses villages et hameaux (**Temegolo, Birga-Dogon, Baragnagolé, Ongu, Timessegou, Sogourou, Andiamo, Guidourou**)



Population résidant sur le territoire concerné par le projet

→ **Pour la fourniture d'une eau en quantité et de qualité : Accès libre de droit pour tous et gratuit pour l'ensemble de la population :**

- **Puits du village de Gansagou :** 5 500 habitants, une école 1^{er} cycle, un cheptel ovins / caprins de 6 000 têtes de bétail environ. **Actuellement 2 puits traditionnels en fin de vie, d'où une situation d'urgence.** (Cf. lettre du Maire)
- **Puits à Koporo-Pen :** 6 800 habitants, 2 500 élèves répartis entre écoles du 1^{er} cycle et un lycée, un cheptel ovins / caprins de 4 200 têtes de bétail environ. Actuellement 8 points d'eau approvisionnent la population : 6 puits modernes à grand diamètre (*dont un des puits financé et réalisé par Mali-Médicaments en partenariat avec Y-CID en 2018-2019*), 2 puits traditionnels et une adduction d'eau définitivement hors d'usage.
Le quartier sud où sera implanté l'ouvrage est en pleine expansion au niveau population, installation d'une tranche d'âges de jeunes adultes, conséquence de la pyramide liée à la démographie. **Cette zone excentrée, en périphérie du village, est totalement dépourvue de point d'eau.** Les femmes et les enfants sont obligés d'effectuer de nombreux allers retours au cœur du village pour puiser l'eau, beaucoup de dépenses d'énergie, de temps,... **Conditions peu propices au maintien de la population ou à l'implantation de jeunes couples.** (Cf. lettre du Maire)

Une photo d'archives illustrant les réalisations projetées : (puits de Kompen achevé le 7 mars 2019).
La population souhaite le même type d'ouvrage.



→ **Pour la lutte contre le péril fécal :**

L'association continue de privilégier la population scolaire : nos efforts porteront cette fois sur des villages de deux communes au nord de Pel-Maoudé, les chefs-lieux ayant été déjà dotés lors de campagnes précédentes : **Koporo-Nà et Koporo-Pen.**

Les chefs de village, les directeurs de ces écoles sont très demandeurs de ces infrastructures, d'autant

plus que depuis 2012, 24 écoles publiques ou catholiques ou franco-arabes de la commune de PEL-MAOUDE et de sa région en ont été pourvues, grâce à notre financement, en partenariat avec Y-CID. Ils désirent offrir à leur population les mêmes services que dans le village voisin .

Une synergie s'est ainsi créée. Cette aspiration à se doter de telles commodités a été relayée au moment des élections communales en novembre 2016. Les candidats proposaient dans leur programme de telles installations et sous l'impulsion de notre correspondant local, Robert Ansama TOGO, beaucoup ont inscrit l'implantation de latrines et leurs entretiens dans le PDESC, Plan de Développement sur 5 ans, approuvés par délibération lors de l'installation des autorités locales, ce qui est le cas des sites retenus. Par ailleurs, l'acquisition de **pompes de curage des fosses**, équipements financés au cours d'un partenariat préalable et sur fonds propres en 2017 et en 2020 , ont permis de remettre en fonction des latrines dont les fosses étaient à saturation et ce, toujours à la grande satisfaction de la population. Ces installations deviennent pérennes.

Koporo-Pen et Koporo - Nà en sont dotées et la gestion de ce chariot de vidange est gérée sous forme de Régie par la commune. Cela procure un emploi occasionnel et des revenus permettant la maintenance du chariot.

Il est à noter que là où nous avons implanté cette commodité, les effectifs ont augmenté ainsi qu'une meilleure assiduité a été observée : il nous a semblé impératif à **partir de cette nouvelle campagne de construire des blocs de 3 cabines au lieu de 2**.

Outre la lutte contre le péril fécal, ces cabines permettent aux jeunes filles de bénéficier d'un lieu hors des regards pour gérer la période des règles, ce qui est très apprécié et sécurisant.

L'association MALI-MEDICAMENTS a toujours pour objectif à moyen terme de poursuivre la dotation de toutes les écoles de la région du cercle de KORO de ces commodités, d'autant plus que le constat de la fréquentation scolaire des jeunes filles nous y encourage fortement.

Photos d'archives illustrant les infrastructures projetées : Koporo -Nà, le bourg, cycle I en 2019-2020



Fosses Tendely 2018 Intérieur cabine, latrines Baragnagolé 2019



Chariot-pompe vidange acquis au printemps 2020 et attribué à Koporo - Nà

→ **Pour la nouvelle campagnes d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation, à la nécessité du lavage des mains et à l'hygiène menstruelle pour les jeunes filles :**

Elle impactera le milieu scolaire, premier et deuxième cycle et les usagers des villages concernés pour l'accès à l'eau, denrée vitale, et pour la lutte contre le péril fécal ainsi qu'à Ogossaye, lieu d'assainissement de l'habitat. Elle prolongera le message sanitaire préventif. Elle créera et entretiendra un vivier de personnes relais en ce domaine par les formations dispensées et les outils fournis.

Photos d'archives : session de formation février 2020 au CESCOM d'état de Pel-Maoudé



→ **Contre les maladies hydriques :**

La réalisation d'un caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques impactera l'ensemble de la population du village d'Ogossaye : 570 habitants au recensement de 2013, en forte augmentation depuis.

Photos d'archive, printemps 2020 Birga Dogon canalisation E.P.





Mare réceptacle avant les pluies puis après la saison des pluies : plus de 800 m3 d'eau évacuée !!!



➔ **Caravane sanitaire :**

Premiers bénéficiaires les jeunes, population majoritaire au niveau pyramide des âges, première force vive de la nation

La population de la commune de Pel-Maoudé est estimée autour de 21 000 habitants soit un effectif potentiel ciblé d'environ 10 000 jeunes.

- Le paludisme est la 1ère pathologie traitée au niveau des CSCOM du cercle de Koro (*Cf. annexe état des lieux au niveau sanitaire Cercle de KORO*)
- La première préoccupation des CSCOM, c'est l'accompagnement des grossesses, les visites prénatales et postnatales (*Cf. annexe état des lieux au niveau sanitaire Cercle de KORO*)
- Préoccupation majeure des adolescents, sujet tabou pour les adultes : grossesses prématurées, contraception, IST – VIH, Planification Familiale,...Hygiène menstruelle,... (*Cf. annexe état des lieux au niveau sanitaire Cercle de KORO*)

Une prise de conscience chez les jeunes, une appropriation des messages préventifs, une aide à l'équipement notamment pour les 'Déplacés' (*Cf. annexe projet CCJP*)

Photos d'archives : le groupe CCJP lors de la campagne anti COVID déployée en 2020 :





Contexte de votre intervention

(veuillez préciser l'environnement légal et administratif du secteur d'intervention concerné)

→ **Au MALI :**

- **Concentration** sur un pays et plus particulièrement, sur une région, le pays Dogon rural, non la falaise ancien haut lieu touristique et classée au patrimoine de l'UNESCO mais la 'savane', région agricole isolée et oubliée, entre celle-ci et la frontière du Burkina-Faso : tous nos projets sont ciblés, de concert avec les autorités locales, sur le cercle de Koro, avec comme base logistique la commune de Pel-Maoudé. *(Cf. lettres de demandes des autorités locales)*

- **Pas de dispersion des actions ni des opérations** : l'association essaye, dans la mesure du possible, de doter et d'agir sur un même lieu de toutes les infrastructures sanitaires permettant de lutter contre les maladies hydriques et de dispenser les mêmes messages préventifs et règles d'utilisation en s'appuyant systématiquement sur les institutions et comités locaux. Par exemple, nous poursuivons l'implantation des latrines sur les communes de koporo-Nà et Koporo-Pen en privilégiant cette fois les villages aux alentours et non le bourg de la commune, d'autant plus que nous les avons équipés de chariot dit de pompage - vidange. Quant au déploiement de la caravane sanitaire, elle couvrira l'ensemble du territoire de la commune de Pel - Maoudé. Nous formerons aussi quelques jeunes de Koporo-Nà et Koporo-Pen en vue d'une future intervention de ce même type ultérieurement.

✓ **Données générales impactées par le contexte politique et d'insécurité actuelle:**

Au Mali, dans la région de Mopti, le cercle de Koro se situe à mi-chemin entre la falaise de Bandiagara, site classé au rang de patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO et la frontière Burkinabé, dans la plaine semi désertique, du pays dogon. La Route Nationale RN 14, désormais pratiquement goudronnée en totalité, coupe la commune de PEL-MAOUE en diagonale et puis passe par le chef-lieu du cercle, KORO. C'est un axe essentiel de communication entre Mopti et la frontière du Burkina-Faso. Elle se prolonge dans ce pays par la Route Nationale goudronnée RN2 desservant Ouahigouya et la capitale Ouagadougou. Actuellement cette route est considérée comme axe stratégique d'où de nombreux contrôles effectués tant par les forces de l'ordre, les milices, les djihadistes voire des « brigands ». Il n'est pas rare que les usagers se fassent rançonner le long de cette voie de communication. Les échanges se font désormais rares avec le Burkina-Faso. Les communes de Pel-Maoudé, de Koporo-Nà, de Koporo-Pen et une partie des villages de la commune de Koro ont signé des accords de dit « de réconciliation ». ce qui n'est pas le cas de la commune de Bankas et d'une partie des villages situés au bas de la falaise de bandiagara, zone particulièrement trouble en ce moment.

Le climat y est de type sahélien.

La commune de Pel-Maoudé est constituée d'un centre bourg d'environ 6 000 habitants, et de 9 villages et hameaux attenants répartis dans un rayon d'une vingtaine de km autour, l'ensemble était estimé lui-même à environ 21 000 habitants. Il est, en 2020, certainement sous-évalué, du fait que la population

augmente, beaucoup de jeunes restent et s'établissent sur place, du fait de l'amélioration des conditions de vie mais aussi en raison d'un nombre conséquent de « déplacés », notamment d'origine 'Peul'.

Les jeunes femmes acceptent de rester au village du fait de la présence d'eau et de certaines commodités. La superficie de la commune est de 283.85 km². Les Dogons cultivateurs y cohabitent avec des éleveurs Peuhls, semi-nomades et une minorité Mossi quant à elle sédentaire. Les fonctionnaires restent néanmoins essentiellement constitués de Bambara.

La commune n'est desservie par aucun réseau électrique, il en est de même pour les autres communes concernées. En 2018, 2019, la commune de Pel-Maoudé a été équipée partiellement de lampadaires-borne solaires en quelques lieux publics, mairie, lieux de culte, marché mais l'ONG opérante a suspendu son aide du fait du climat d'insécurité. L'état a procédé à la coupure de relais téléphoniques afin de contrecarrer les communications des terroristes, Cette mesure s'avère peu efficace, par contre, elle gêne nos communications et nos échanges par internet. Pour faire transiter des fichiers, notre correspondant émet de Sévaré ou de Koro ou par WhatsApp.

Mali-Médicaments intervient dans cette région depuis près de 30 ans et était pratiquement la seule ONG du secteur de 2005 à 2014. Depuis 2015, Via Sahel, une association bretonne avec Tendely, village rattaché à Pel-Maoudé, et la commune Du Vigan avec une convention de partenariat, s'investissent. Nous nous coordonnions et selon les structures, les échanges étaient fructueux et constructifs mais aussi parfois pas toujours aisés, la philosophie et la politique d'intervention étant parfois de conception différente. Désormais, les ONG se sont à nouveau retirés, la commune du Vigan ne mettra pas en œuvre la deuxième phase de sa convention de coopération de commune à commune. Mali-Médicaments est à nouveau seul opérateur sur le terrain depuis fin 2019.

Quant à nous, des liens très forts se sont noués et l'association peut faire appel à un certain nombre de partenaires de confiance sur place. Mali-Médicaments a nommé un représentant local de l'association en la personne de Monsieur Robert Ansama TOGO, par ailleurs cumulant les fonctions de Maire de Pel-Maoudé et responsable du Plan de Développement et d'Aménagement local notamment pour l'eau et l'assainissement au niveau de la paroisse de Pel-Maoudé couvrant territorialement les cercles de Bankass, de Koro et une partie du cercle de Bandiagara.

Le Maire, élu en 2016, et en même temps notre correspondant, a créé un groupe de pilotage en ce domaine constitué des autorités locales, des chefs de village, des chefs coutumiers et même de la population des ressortissants de la région résidant à BAMAKO. Ainsi, il peut consulter tous les interlocuteurs et dégager ensemble un consensus sur les priorités d'équipement.

Notre correspondant est reconnu pour son travail, son intégrité, son dévouement, il est identifié comme membre de Mali-Médicaments et donc comme auteur des nombreux ouvrages sur place. Il est « protégé » par la population locale d'autant que nous œuvrons pour le bien de tous, sans distinction d'origine ethnique ni confessionnelle. Il assure le rôle de « médiateur » et intervient au niveau du processus dit « de réconciliation ».

Il est à noter que beaucoup de Maires de la région ont quitté leur commune et se sont réfugiés à Bamako. Certains fonctionnaires (professeurs, infirmiers,...) n'ont pas pris leur poste, toujours au regard de l'insécurité. De même, l'agence bancaire ECOBANK de Koro a fermé et a été rapatriée à Sévaré courant 2020, ce qui complique le fonctionnement et nuit à la réactivité.

✓ **Dispositif(s) de soins:**

Un dispensaire est implanté au centre bourg et dépend de la paroisse catholique de Pel-Maoudé. Le champ de compétences de la paroisse couvre la totalité de la superficie de la commune mais s'étend aussi sur l'ensemble des cercles de Koro et de Bankass. Mali-Médicaments y fournit une aide financière pour l'acquisition de médicaments à destination des plus nécessiteux, quelle que soit leur confession et origines et y envoie du petit matériel de soins collecté auprès des officines en France.

Au printemps 2015, un dispensaire d'Etat, sous gestion communale, conformément à la Loi de décentralisation, a ouvert ses portes avec du personnel nommé par l'Etat. Malheureusement, force est de constater que les contrats à durée déterminée ne s'enchaînent pas, notamment pour le poste clef de médecin. Mali-Médicaments procède à des virements financiers depuis son ouverture afin que cette structure puisse disposer elle aussi de stocks de médicaments à l'intention des personnes les plus démunies. Depuis 2017, nous aidons de la même manière les dispensaires de Doukoutouné I et II. Par ailleurs, depuis 2012-2013, Mali-Médicaments dote les écoles de la région où nous avons construit des latrines de « *trousses à pharmacie ou boîtes des soins d'urgence* » : il s'agit de médicaments à large

spectre de lutte contre les infections, les diarrhées,... Ils évitent ainsi les complications et permettent de traiter les problèmes dès leur apparition et localement. Les dispensaires sont éloignés et pas toujours accessibles. De plus, ce n'est pas leur mentalité de se déplacer pour un 'petit bobo'. Or celui-ci, notamment en raison de la chaleur, peut très vite virer à une infection conséquente. Les personnels en charge d'administrer les soins ou de donner les médicaments sont formés par le médecin local au cours de sessions organisées par l'association et font parties des mesures d'accompagnement de nos projets en tant que volet 'formation'. Elles sont très prisées.

Ce service de soins au niveau des écoles est très appréciée, de plus il s'avère efficace en termes de santé. Les formations dispensées permettent de délivrer à la fois un message à vocation curative mais aussi préventif et de former des personnes « ressources ». C'est la première demande de la population et c'est certainement aussi une des raisons contribuant à l'augmentation de la fréquentation scolaire.

(28 écoles en ont bénéficié en 2021) (Cf. annexe état des lieux au niveau sanitaire Cercle de KORO)

Pourquoi une caravane sanitaire encadrée et animée par les jeunes ?

En 2020, Mali-Médicaments a candidaté à l'appel à projets d'Y-CID « *Lutte contre le COVID* ». Pour sa campagne de sensibilisation aux gestes barrières, à la mise en place des mesures de base de prévention, pour le plaidoyer auprès de la population, l'association s'est appuyée avec l'accord du Maire sur le CCJP, Conseil Communal des jeunes de Pel-Maoudé encadré par du personnel médical. Le CCJP a effectué une prestation de grande qualité. Depuis, nous travaillons ponctuellement avec eux sur certains projets et échangeons régulièrement.

Le CCJP souhaite continuer d'œuvrer dans le domaine de la Santé, plus précisément sur tout ce qui a trait à la sexualité et à la reproduction d'où la raison d'être de cette caravane sanitaire dans ce nouveau projet. *Cf. annexe projet CCJP)*

✓ **Accès à l'eau:**

Les besoins en eau, denrée vitale pour la population n'y sont couverts qu'à hauteur de 50% d'après les dernières estimations sur la commune de Pel-Maoudé. Ce taux n'augmente pas, il stagne malgré nos efforts, 23 puits modernes à grand diamètre depuis 2009-2010. Les puits traditionnels s'effondrent et ne remplissent plus leur office. Les constats recueillis par ailleurs démontrent que les points d'eau par pompages mécaniques n'ont qu'une efficacité de un tiers (1/3 en panne et en attente de pouvoir être réparé, 1/3 définitivement hors d'usage, 1/3 fonctionnel). S'agissant des pompages électriques photovoltaïques à peine la moitié d'entre eux est encore fonctionnelle.

Ces données confortent l'orientation actuelle de Mali-Médicaments de financer le creusement de puits modernes à grand diamètre, la population étant en manque d'eau et ne pouvant pas financer actuellement le coût de la maintenance inhérent à tout procédé d'exhaure autre que par motricité humaine. *(Cf. lettre Maire de Pomorodiou-Bigné)*

Cette maintenance supposerait par ailleurs une expertise et des possibilités d'approvisionnement en pièces détachées qui sont aujourd'hui encore peu répandues dans la région. Ainsi l'eau fournie avec le concours de l'association Mali-Médicaments peut-elle être puisée par tous, y compris par les Peuls nomades et qui n'accèdent pas facilement d'ordinaire au point d'eau. Ce libre accès les concernant fait partie intégrante de l'accord dit « *de Réconciliation* ».

Ci-joints, 4 photos illustrant nos réalisations en ce domaine : achevé en avril 2020, le Puits de Koukou, ouvrage du projet précédent, co-financement donc par Mali-Médicaments et Y-CID :



Et le puits moderne à grand diamètre de Pomorodjou achevé en février 2021 :



Le Plan de développement pour l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'aménagement du territoire (PDSEC) a été adopté en novembre 2016 avec une programmation prévue pour 5 ans. Il est toujours d'actualité. Les Maires se sont engagés à créer un comité de gestion de l'eau et de l'assainissement. (Cf. *Lettres de demande*).

Les sites retenus pour les prochains chantiers sont le fruit de la concertation entre notre représentant, les Maires demandeurs sur cette zone et les membres de l'association

✓ **Assainissement:**

Quant à la lutte contre le péril fécal, l'implantation de latrines dans les écoles s'intensifie du fait que

cette action avait été relayée par d'autres associations avec une entente sur les lieux d'implantation avant leur repli stratégique. De plus, l'acquisition de pompe de curage des fosses a permis la remise en fonction d'installation qui était abandonnée du fait de fosses à saturation d'excrât, sur les cercles de Bankass et de Koro. Les latrines, leur entretien, sont désormais, pour nombre de communes, partie intégrante des PDESC.

L'association Mali-Médicaments est très fière de cette évolution en ce domaine, elle a su en donner l'impulsion et contribue pleinement et toujours à cette dynamique.

Les futurs chantiers résultent d'une demande d'implantation très forte des directeurs d'école et des parents d'élèves. Là aussi, Mali-Médicaments sollicite l'accord de tous pour ce projet, l'autorité éducative de la région, des directeurs, des Maires de Koporo-Nà et de Koporo-Pen, des chefs de village impliqués. De même, pour ce projet, l'association a tenu compte d'autres critères : la hausse de fréquentation scolaire et le passage des élèves du premier cycle au deuxième.

En effet, le nombre d'élèves fréquentant les écoles dotées est en augmentation significative, du coup, nos ouvrages seront désormais constitués de 3 blocs de latrines au lieu de deux.

Quant à la lutte contre les maladies hydriques résultant d'inondations en période d'hivernage,

Mali-Médicaments avait été sollicité, en 2009, lors d'un voyage sur place, pour réaliser une conduite d'évacuation d'une mare sur une des places du bourg de Pel-Maoudé à une mare à l'extérieure, distante de 900m. A l'époque, ce type de chantier dépassait les capacités financières de Mali-Médicaments et nous n'avions aucune expérience en ce domaine. La municipalité de l'époque a essayé de mettre en œuvre cette évacuation à un moindre cout. Cela s'est avéré un échec : à la saison suivante lors des fortes pluies, la canalisation a été emportée. Ensuite, elle a fait appel à une entreprise de terrassement public et après quelques tâtonnements, l'ouvrage final réalisé s'avère efficace et pérenne. D'autres réalisations depuis de même type ont été elles aussi implantées d'où l'acquisition d'expériences et de savoir-faire en ce domaine. Fort de cette expérience, du savoir-faire acquis par le regroupement d'entrepreneurs œuvrant dans ce domaine, Mali-Médicaments a souhaité répondre favorablement à la demande de la population de Timessogou, puis celle de Tégoro suivi de Birga-Dogon, objets de conventions signées précédemment, d'autant plus qu'au regard des devis fournis et en raison de la longueur des ouvrages à réaliser, le coût estimé entrait dans les capacités financières de l'association avec le concours d'Y-CID. Les chantiers réalisés en 2017, en 2018 et 2020 se sont avérés être un grand succès. L'entreprise avec laquelle nous avons travaillé est fiable.

En conséquence, nous souhaitons poursuivre la construction d'ouvrages d'évacuation d'E.P. cette fois à Ogossaïe. Par ailleurs, en France Mali-Médicaments s'est assuré les conseils d'un ingénieur bétonnier qui vérifie notamment la grosseur du ferrailage employé de manière à résister à la pression de l'eau suivant les quantités à évacuer et la pente de l'ouvrage. *(Cf. annexe dossier technique)*

Plantation de tamariniers, culture nourricière et ressource de pharmacopée locale :

Lors de l'étude de faisabilité de la conduite d'évacuation E.P, à Birga-Dogon nous avons remarqué la présence d'un grand arbre protégé par un enrochement au niveau de ses racines. Ce détail nous a interpellés et une fois les renseignements pris, Mali-Médicaments en a compris l'intérêt. Désormais, nous plantons systématiquement des tamariniers greffés aux abords des mares réceptacles. *(Cf. annexe Tamarinier)*

→ En France, collège Le Racinay à Rambouillet :

Dans la logique de notre volonté d'impliquer, d'intégrer, de rendre acteurs des jeunes, d'élargir un public acquis, Mali-Médicaments souhaite continuer de privilégier ses interventions au niveau des scolaires. Ainsi, l'association a obtenu l'accord de la direction du collège Le Racinay, du corps enseignant pour poursuivre et intensifier le partenariat déjà existant.

Historique de votre intervention

(veuillez préciser si vous êtes déjà intervenu sur ce territoire ou sur un projet similaire, et comment avez-vous été amené à concevoir ce projet)

Depuis sa création en 1976, Mali-Médicaments a toujours œuvré dans le domaine sanitaire, tant préventif que curatif.

Depuis 2008, nous essayons de financer entièrement le creusement ou la restauration de un voire deux

puits modernes à grand diamètre par an en tenant compte du Plan de Développement Local et des urgences locales (ensablement, effondrement,...). De 2008 à 2021, Mali-Médicaments a financé 23 puits dont plus de la moitié en partenariat avec le département ou Y-CID. De 2012 à 2021, Mali-Médicaments a financé la construction de latrines dans 24 écoles toujours avec le département et Y-CID, en sachant que depuis 2016, les villages bénéficiaires participent financièrement à l'achat d'une partie des matériaux, environ 400 €, que la maintenance et l'entretien sont de leur ressort, le tout en conformité avec leur PEDSEC. L'association a doté la région de quatre chariot de pompage – vidange – épandage des excréta résultant des fosses, géré en « Régie » par les communes destinataires. Depuis 2017, nous construisons aussi des mini réseaux d'assainissement sous forme de conduite d'évacuation des E.P.
(Cf. annexes cartes localisation de nos ouvrages) (Cf. annexe tableur recensement de nos réalisations)

L'expertise de Mali-Médicaments tant dans le domaine de l'eau que de l'assainissement étant reconnue, latrines comme caniveau d'évacuation E.P., son savoir-faire en formation et sa régularité dans l'aide des centres de soins très appréciés, son implication à juguler la pandémie, la population, les maires locaux nous demande de poursuivre nos réalisations, d'équiper petit à petit la région d'infrastructures sanitaires, de poursuivre notre aide à la formation, nos campagnes de sensibilisation.

2- Description du projet.

Identification du besoin

(Quel est le besoin concret auquel votre projet entend répondre et comment ce besoin a-t-il été identifié ?)

→ Au Mali :

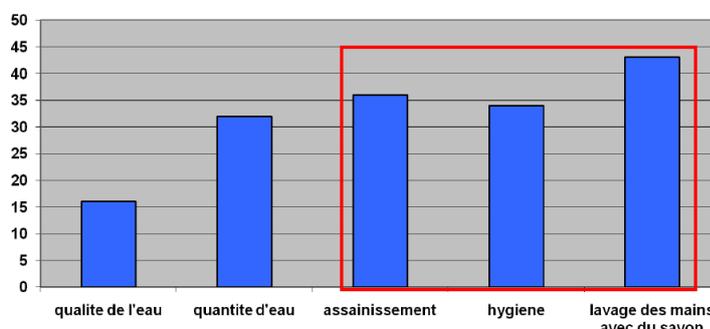
Extrait du livret PS-Eau, Développer les services d'Assainissement - 16 questions pour Agir:

"Pour éviter la transmission des germes contenus dans les matières fécales, qui sont à l'origine de la plupart des maladies diarrhéiques, ces trois niveaux d'intervention sont complémentaires : l'accès à une eau potable, de bonnes pratiques d'hygiène, l'accès à un assainissement amélioré."

Ces trois 'leviers' sont bien inhérents à l'établissement d'un meilleur environnement sanitaire. C'est notre raison d'être, c'est une constante de nos projets.

Le diagramme suivant illustre bien les champs possibles à mettre en œuvre pour atteindre un meilleur état sanitaire et démontre bien qu'il faut les conjuguer pour atteindre cet objectif.

L'efficacité de différentes interventions pour réduire le risque des maladies diarrhéiques



Source: Curtis V, Cairncross S, 'Effect of washing hands with soap on diarrhea risk in the community: a systematic review' Lancet's Journal of Infectious Diseases.

La population est demandeuse et partie prenante du projet (cf. Paragraphes précédents et pièces annexées)

Quant à la plantation de tamariniers, la population en augmentation tant pour des raisons démographiques que politiques avec les 'Déplacés' a besoin de se nourrir. Or les terres cultivables ne sont pas extensives et ce type d'arbre dont tout est consommé localement croit bien sur les rives des mares temporaires, d'où cet aménagement désormais lorsque nous réalisons une conduite EP.

Les jeunes, tranche d'âge majoritaire, ont exprimé clairement les désirs de lutter contre le paludisme d'une part et d'autre part de s'emparer des problématiques sexuelles, tant médicales que sociales voire comportementales. C'est un sujet tabou mais les jeunes sont certainement mieux à même d'aborder ces problèmes entre eux. Le CCJP a fait ses preuves lors de la campagne de lutte contre le COVID en 2020, ils sont volontaires pour porter ce projet de Caravane Sanitaire.

Autre constat du besoin, l'étude portant sur l'état des lieux des CSCOM du cercle de Koro met en évidence que le paludisme est bien la première pathologie traitée, que les grossesses, leurs suivis, les visites post et pré natales sont au centre des préoccupations de personnels de santé. (Cf. annexe état des lieux au niveau sanitaire Cercle de KORO)

→ **En Yvelines :**

Le monde associatif, y compris Mali-Médicaments, a besoin de renouvellement au niveau des adhérents, des bénévoles. Les jeunes en seront les futurs acteurs, d'où notre souhait de les rendre 'porteurs, acteurs et ambassadeurs' du projet.

Bénéficiaires finaux du projet

(Qui sont les personnes pour lesquelles vous mettez en œuvre ce projet, et combien sont-elles ?)

→ **Au Mali :**

Bénéficiaires directs :

- Pour la fourniture d'une eau en quantité et de qualité :
 - **Puits du village de Gansagou : 1 200 résidents au moins** des 5 500 habitants du village et une partie des 6 000 têtes de bétail
 - **Puits à Koporo-Pen : 1 200 résidents au moins** des 6 800 habitants du bourg et une partie des 4 200 têtes de bétail
- Pour la lutte contre le péril fécal : la population scolaire des villages concernés et leurs enseignants : les effectifs : **Témé-Nà 341 élèves dont 150 garçons et 182 filles, Pel-Kanda 236 élèves dont 139 garçons et 99 filles, Koudogoro 197 élèves dont 107 garçons et 90 filles Korolou 71 élèves dont 37 garçons et 34 filles ou Gamou 425 élèves dont 235 garçons et 190 filles**
- Contre les maladies hydriques : la population du village **d'Ogossaye : 570 habitants au moins**, donnée du recensement de 2013, en forte augmentation depuis.
- Pour la nouvelle campagne d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation, à la nécessité du lavage des mains et à l'hygiène menstruelle pour les jeunes filles : **les directeurs d'école et responsables de COGES de tous les sites** où nous avons implanté des latrines, **les responsables de comité de gestion. Les élèves** bénéficieront des interventions de leurs enseignants à l'aide d'outils pédagogiques adaptés et fournis par l'association, de conférences assurées par les jeunes du CCJP et de matrones.
- Caravane sanitaire : la population de la commune de Pel-Maoudé est estimée autour de 21 000 habitants soit un effectif « jeunes » d'environ 10 000 jeunes : le projet espère sensibiliser au moins un quart d'entre eux **soit 2 500.**

Bénéficiaires indirects :

De par la création de puits, de latrines dans les écoles, la réalisation d'une conduite bétonnée d'évacuation des eaux pluviales en excès au moment de l'hivernage, ce type de projet est visible. Il contribue à alimenter l'économie locale, les matériaux sont achetés sur place, le maître d'œuvre fait appel à un groupement d'entreprise du bâtiment public, à des artisans locaux, forgeron, maçons. Le projet crée donc de la richesse, des emplois et engendre "des services publics" sans que pour cela la population soit dans l'obligation de s'endetter ou de diminuer son pouvoir d'achat, au contraire.

Cependant elle assure aussi sa quote-part en fournissant notamment de la main d'œuvre non qualifiée (Cf. partie valorisation du projet). La population est donc actrice, fière de contribuer à l'aboutissement de projets qui sont initiés par eux.

Les femmes sont particulièrement bénéficiaires quant à l'accès à une eau de qualité, en quantité et de proximité. La corvée d'eau est moins consommatrice de temps et d'énergie. Elles peuvent se consacrer à

d'autres tâches. Les enfants sont moins sollicités et l'assiduité scolaire s'en ressent positivement. De même, les commodités et la sécurité offertes par l'implantation des latrines dans les écoles ont pour conséquence d'augmenter la fréquentation scolaire des jeunes filles et leur assiduité.

Parallèlement à ce projet, le creusement de puits en phase final fournit du substrat plus ou moins argileux et humide propice à la fabrication de briques, qui seront employées pour la construction d'habitat, d'abris,...les plantations de tamariniers devraient fournir à terme des ressources alimentaires et en pharmacopée locale.

De même, la formation relative à l'hygiène menstruelle et à l'utilisation de serviettes hygiéniques lavables engendre elle aussi une activité de production et de commerce local que nous aidons sur fonds propres comme pour la production de savons solides.

Quant à l'impact indirect de la Caravane Sanitaire, même si il sera impossible de sensibiliser l'ensemble de la population jeune, cette tranche d'âge est très mobile, échange beaucoup d'où certainement un essaimage des messages préventifs au niveau de l'ensemble de la population.

A terme aussi, certainement une campagne similaire au niveau des communes autour de Pel-Maoudé du fait de la formation prévue de jeunes issus de celle-ci au moment de la formation.

→ **En Yvelines :**

Une motivation et une expérience citoyenne, solidaire pour les élèves du niveau 5^{ème} et indirectement pour leurs parents ainsi que leurs enseignants.

Maître d'ouvrage local du projet

(Quelle est la structure locale qui sera en charge de réaliser le projet et sera propriétaire des infrastructures et équipements ? De quelles capacités et compétences dispose-t-elle pour conduire ce projet)

Mali-Médicaments a créé petit à petit une antenne sur place, en nommant officiellement un correspondant local, conformément à nos statuts et en ouvrant un compte au nom de l'association à Koro, depuis transféré à Sévaré. Il est notre mandataire. Il agit en notre nom et conformément aux décisions prises en Assemblée Générale.

Robert Ansama TOGO est notre correspondant officiel, il est Maire de la commune de Pel-Maoudé depuis 2016 et a instauré un groupe mixte de pilotage dont le champ de compétences est le domaine de l'eau et de l'assainissement. Il est détenteur d'un BTS de gestion et de comptabilité et retraité de la fonction d'économiste de la paroisse catholique de Pel-Maoudé. Il était par ailleurs coordinateur des projets d'aide aux dispensaires, aux hôpitaux, de la solidarité et du programme pour l'accès à l'eau, à l'assainissement sur le territoire de la paroisse débordant largement la superficie de la commune. Il continue d'exercer ces mêmes fonctions en tant que vice-président du regroupement des communes situées à l'ouest de Koro. Il est aussi officiellement médiateur pour le processus dit « *de Réconciliation Nationale* ».

L'association sur place agit pour toute la population, sans distinction de confession ou d'origine ethnique, nos services créés par nos ouvrages sont accessibles à tous et libres de droit. Robert Ansama TOGO essaye de répartir équitablement les réalisations tant sur le territoire de la commune de Pel-Maoudé que sur l'ensemble du cercle de Koro. *Photo d'archives :*



Monsieur Robert TOGO coordonne, travaille avec ses homologues au niveau des autres communes, recueille l'accord des autorités administratives au niveau supérieur de l'Education, de l'évêché, des chefs de village, des directeurs d'écoles, des responsables des centres de gestion et veille à faire prêter la salle de réunion des mairies ou à la réquisition des locaux des CESCO pour les formations dispensées sur l'hygiène et les bons usages de l'eau ou autres.

Depuis plus de 30 ans, Mali-Médicaments œuvre de concert avec les mêmes partenaires, nous avons appris à nous connaître, à nous apprécier, à nous compléter. La confiance est là. Les procédures sont rodées. Un état d'esprit est créé qui de plus est mis au service du bien commun.

La réalisation des ouvrages d'infrastructure est souvent confiée au groupement d'entreprise local de bâtiments publics, G. TOGO et A. ARAMA.

Ghana TOGO est puisatier et contremaître maçon. C'est à lui que nous devons nos ouvrages "*puits moderne à grand diamètre*" reconnus comme exemplaires. Pour les ouvrages telle que la canalisation d'évacuation des E.P., il s'est associé avec une entreprise spécialisée de bâtiments publics, Abdoulaye ARAMA. C'est lui notre interlocuteur privilégié pour les questions techniques, il nous fournit les données, les croquis que nous soumettons à un professionnel du bâtiment en France (*relation professionnel d'un de nos membres du Conseil d'Administration*) pour avis et conseils, notamment au point de vue écoulement des fluides et résistivité (*taille des fers à employer pour le ferrailage par exemple*).

Le sourcier, Ghana TOGO, en 30 ans de service, ne s'est jamais trompé dans ses évaluations. Pour chaque implantation de puits, il évalue la profondeur pour atteindre l'eau, le nombre de mètre à surcreuser afin d'obtenir le volume nécessaire pour répondre aux besoins, détermine la nature des différentes strates du sous-sol. Aucun de nos puits creusé à ce jour n'a jamais tari.

Il assure par ailleurs le rôle de chef maçon et emploie la méthode de coffrage en béton sur 15 cm d'épaisseur pour le busage du corps du puits, en conséquence l'ouvrage est pérenne. Il n'a de cesse d'améliorer les infrastructures notamment au niveau des latrines actuellement. *Photo d'archives : Robert Ansama Togo et Ghana TOGO, le puisatier, chef maçon :*



Nous travaillons aussi avec des personnels de la paroisse, les directeurs d'école, les membres des COGES,

les docteurs de CSCOM, les infirmiers, les matrones et les pharmaciens pour les formations dispensées et l'appropriation des ouvrages et leurs bons usages.

Pour le déploiement de la Caravane Sanitaire, la mise en œuvre sera confiée aux membres du CCJP. Cette équipe a déjà fait ses preuves lors de la campagne de lutte contre le COVID réalisée en 2020 avec succès, en grande partie du fait de leur concours. Monsieur Siabou TOGO en sera le responsable et le coordinateur pour son déploiement. (Cf. annexe projet CCJP)

Objectif(s) du projet

(Quelle est la finalité générale de votre projet au regard de la lutte contre la pauvreté ? Quels sont les objectifs opérationnels et précis que vous vous donnez dans le cadre de cette finalité ?)

→ Au Mali :

Mali-Médicaments suit toujours la même ligne directrice : créer un environnement sanitaire optimal au niveau de cette région subsaharienne.

D'où le titre: « **Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire** »

➤ Pour la lutte contre le péril fécal :

Notre but peut être repris en évoquant encore une fois le droit à l'accès à l'eau et en citant un extrait du livret édité et diffusé par l'organisme PS-EAU, "Développer les services d'assainissement. 16 questions pour Agir": « 1 milliard d'individus pratique la défécation à l'air libre. En améliorant cet accès, il s'agit d'éviter le contact direct avec les excréta et ainsi réduire les risques sanitaires de transmissions des agents pathogènes.

L'assainissement répond donc à un objectif de santé publique. Il s'agit également de préserver l'intimité des populations. »

Autres raisons d'être de ce projet:

- Pouvoir satisfaire ses besoins naturels dans un lieu adéquat pendant le temps scolaire.
- Respect de l'intimité, ne plus se retenir de longues heures, notamment pour les jeunes filles afin de pouvoir se soustraire aux regards et convoitises lors de la satisfaction de tels besoins.
- Créer un sentiment de tranquillité voire de sécurité notamment pour les adolescentes.
- Contribuer à installer une meilleure assiduité et donc un suivi scolaire renforcé par la disparition de cette source de discontinuité dans le déroulement de la journée d'école que représente la nécessité de gagner la brousse pour satisfaire ses besoins naturels.
- Contribuer à l'égalité des sexes : en faisant en sorte qu'à terme, en effet les jeunes filles soient autant présentes en classe que les garçons et bénéficient donc de tous les cours dispensés à l'école.
- Pas de matières fécales polluant et contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration.
- Eradiquer les maladies hydriques
- Fournir un local à l'abri des regards, sécurisé pour les jeunes filles au moment de leurs règles, respect de leur intimité
- Pérenniser les installations : les latrines sont reliées à des fosses vidangeables et le matériel de pompage est respectueux des normes d'hygiène.
- Assurer la sécurité sanitaire pour les personnels en charge du curage par l'utilisation de pompe à vidange dédiée à cet usage.
- Valorisation des déchets organiques.

➤ Pour l'accès à une eau de qualité et en quantité :

En 2016, selon le Conseil mondial de l'eau, environ 300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable. Pourtant l'OMS précise qu'il faut 50 litres d'eau par personne et par jour. Au Mali, la moyenne par habitant et par jour est toujours de 12 l.

Photo de Siabou TOGO, vice-président du CCJP, prise en juillet 2020 et qui justifie le contenu du paragraphe suivant. Photo adressée au concours de photos d'Y-CID été 2021 :



Autres raisons d'être de ce projet:

- Permettre l'accès à une eau de qualité en remplacement d'eau croupie ou puisée au niveau des mares. Garantir un point d'eau sûr et durable. Eradiquer les maladies hydriques
- Etablir un ouvrage offrant une possibilité d'exhaure à proximité tant du lieu de vie que de l'enceinte de l'école.
- Mettre à disposition une capacité de puisage en quantité, ouvrage permettant l'exhaure simultanée par au moins 6 personnes, un approvisionnement en eau pour toute la population du village concerné et de son cheptel sans tarissement de la source.
- Absence de maintenance - utilisation garantie à 100% du potentiel de l'ouvrage en question quel que soit le moment de cette utilisation.
- Limiter les risques de contamination : séparation de l'approvisionnement en eau à destination humaine et du cheptel.
- Sécurité de l'accès au puits proprement dit pour éviter les accidents tant humains que pour les animaux.
- Contribuer à l'égalité des sexes : l'accès à l'eau de proximité libère du temps d'où là aussi une meilleure fréquentation scolaire.

➤ **Pour la salubrité d'un village et la pérennisation de l'habitat :**

- Maintenir en état l'habitat
- Eviter l'exode d'une partie de la population d'Ogossaïe.
- lutter contre le ravinement, la sape des maisons et l'impossibilité d'emprunter avec des charrettes les rues du village.
- Pas de matières fécales ou de polluants divers, de plastiques contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration
- Eradiquer les maladies hydriques ou du moins les diminuer de manière significative par disparitions des marigots et fanges diverses.
- Diminuer les foyers de prolifération de moustiques, vecteurs de maladies et d'infections.
- Sécurité de l'accès aux avaloirs, recouvrement de la conduite d'évacuation des E.P. pour éviter les accidents et permette la circulation.
- Fixer les berges en procurant une ressource alimentaire tant pour l'homme que pour le bétail en plantant des tamariniers aux abords de la mare réceptacle.
- Favoriser la pharmacopée locale.

➤ **Pour la finalité de nos actions de prévention et du déploiement de la Caravane Sanitaire:**

- Eduquer notamment les enfants aux règles d'hygiène y compris l'hygiène menstruelle et aux bons usages de l'eau, de l'utilisation des latrines,...
- Acquérir le réflexe de se laver les mains et ce dans un pays où l'eau est une denrée rare et précieuse: "*Le lavage des mains au savon permet à lui seul d'éviter entre 500 000 et 1,4 million de décès par an* (Curtis, Cairncross, 2003)".
- Responsabiliser les enfants tant au niveau de leur comportement que de l'appropriation des lieux.
- Sensibiliser et former des acteurs relais afin de promouvoir une culture de respect de l'hygiène
- Préserver dans le temps la meilleure salubrité possible des lieux de vie : puits, latrines, environnement,...
- Lutter contre le paludisme, valoriser l'emploi de moustiquaires,...
- Dispenser une éducation sexuelle, responsabiliser les jeunes.
- Lutter contre les IST, le VIH, les grossesses non désirées,...
- Lutter contre les viols, les abus sexuels, les violences,...
- initier le suivi des grossesses, des visites pré et post natales

Et grâce à l'ensemble de nos équipements et actions de prévention des objectifs sociaux et humains:

- Contribuer à maintenir les populations sur place.
- Fixer la population active en procurant du travail local.
- Créer des richesses en contribuant aux défraiements des maçons spécialisés, des formateurs,...
- Valoriser leur savoir-faire, leurs innovations.
- Développer les activités sources de ressource des femmes : en passant moins de temps pour l'approvisionnement en eau du fait de sa proximité d'exhaure, du temps est libéré qui peut être consacré à de l'artisanat, par exemple filage de coton, à des cultures vivrières et d'appoint au niveau des périmètres maraichers, ...Mali-Médicaments, par ailleurs sur fonds propres, soutient cette économie en finançant depuis 2010 les micro-crédits des femmes.
- Favoriser la scolarité des enfants
- Favoriser l'égalité des chances et des sexes.
- Favoriser une bonne appropriation et un respect des lieux de vie, propriété de tous, tout en respectant leur culture. Préserver le rôle social traditionnel lié au regroupement pour l'exhaure par exemple
- Créer une ressource vivrière supplémentaire.
- Favoriser la pharmacopée locale.
- Valoriser les « jeunes » en leur permettant d'être acteurs de leurs propres vies et destinées, les entendre, reconnaître leurs mérites et travail.

➔ **En Yvelines :**

Former, éduquer les jeunes à la solidarité internationale, les impliquer. Cibler un autre public, les parents d'élèves : les enfants sont les meilleurs '*influenceurs*' pour reprendre une terminologie à la mode.

Résultats attendus

(Quel sera l'impact de ce projet sur la situation des bénéficiaires finaux ?)

Au mali :

Contribuer à atteindre notamment les ODD 1-3-5-6-10 : l'Éradication de la pauvreté, la Lutte contre la faim, l'Accès à la santé, l'Égalité entre les sexes, l'Accès à l'eau salubre et à l'assainissement, la Réduction des inégalités.



Nos campagnes de sensibilisation, de prévention, le déploiement de la caravane Sanitaire, la réalisation d'infrastructure (puits, *latrines*, *mini-réseau d'assainissement*), la dotation en matériel de soins et de prévention (*moustiquaires*, *préservatifs*, *serviettes hygiéniques*,...), la consommation locale des feuilles et des gousses de tamariniers et son utilisation en pharmacopée locale **devraient améliorer sensiblement**

le niveau sanitaire et la santé de la population. Moins d'infections, de maladies hydriques, d'IST, de VIH, de grossesses non désirées, de complications post et pré natales,... Moins de biotopes propices à la prolifération de moustiques et mouches, vecteurs de parasitoses

L'exploitation de puits moderne à grand diamètre à Gansagou et à Kompén, quartier sud, **devraient sécuriser l'approvisionnement en eau de ces populations.**

La commodité et la sécurité dus à l'implantation de latrines filles – garçons séparées **devraient nous amener à constater davantage d'enfants et de jeunes solarisés et assidus notamment au niveau des filles.** A terme, le même taux de fréquentation pour les filles et les garçons, ce qui contribue à l'égalité des chances.

Faire appel aux ressources locales (*ateliers de couture, production de savon, forgeron, maçon,...*) **devraient permettre la consolidation d'ateliers et de développer l'emploi local.**

L'emploi d'entreprises locales, d'artisans, la participation de la population aux tâches de manœuvre au niveau de la construction des infrastructures, l'appel aux jeunes du CCJP pour assurer la Caravane Sanitaire **devraient permettre la fixation de la population.**

Faire confiance aux membres du CCJP **devrait donner un « sens » à la vie des jeunes,** qu'ils se sentent utiles !

En Yvelines :

La mise en place d'une correspondance pour deux classes générales de 5^{ème} et une de SEGPA entre le Racinay et l'établissement de second cycle de Pel-Maoudé, les interventions de Mali-Médicaments dans chaque classe de 5^{ème}, l'accompagnement de l'association tout au long de l'année scolaire, l'aide à la réalisation de « carnets de voyage solidaire fictifs » devraient permettre d'associer les jeunes collégiens dans le déroulé du projet, véritable fil rouge de cette éducation citoyenne et solidaire.

Activités à conduire

(Quelles activités allez-vous mettre en place pour atteindre les résultats attendus ? Merci de détailler)

→ Au Mali :

Creusement des puits dans les villages de Gansagou, 45 m de profondeur et du quartier sud du bourg de Kompén, 42 m de profondeur, busage sur 12 à 15 cm d'épaisseur, ferrailage, réalisation de la margelle, de l'enclos, des abreuvoirs secondaires, pose des portiques, des couvercles de puits et des portillons d'accès : éléments constitutifs de puits moderne à grand diamètre.

Mise en place du comité de gestion. Installation d'un kit de lavage des mains à proximité.

Photos d'archives : KOMPEN 2019, ouvrage similaire projeté et demandé par la population :



Photos d'archives : technique de coffrage par deux demi cylindres



La nappe phréatique atteinte se situe autour de 40 à 45 m de profondeur dans cette zone commel'attestent l'étude piezométrique de référence de la plaine dite du Gondo et nos réalisations précédentes. Le puits ne se tarit pas car bien que cette nappe soit alimentée par la pluviométrie locale avec un déficit constaté évapotranspiration, elle est réapprovisionnée par les remontées d'eau d'une nappe beaucoup plus profonde, autour de 100 à 120 m de profondeur. En effet, le substrat entre les deux nappes est constitué de roches très fragmenté.

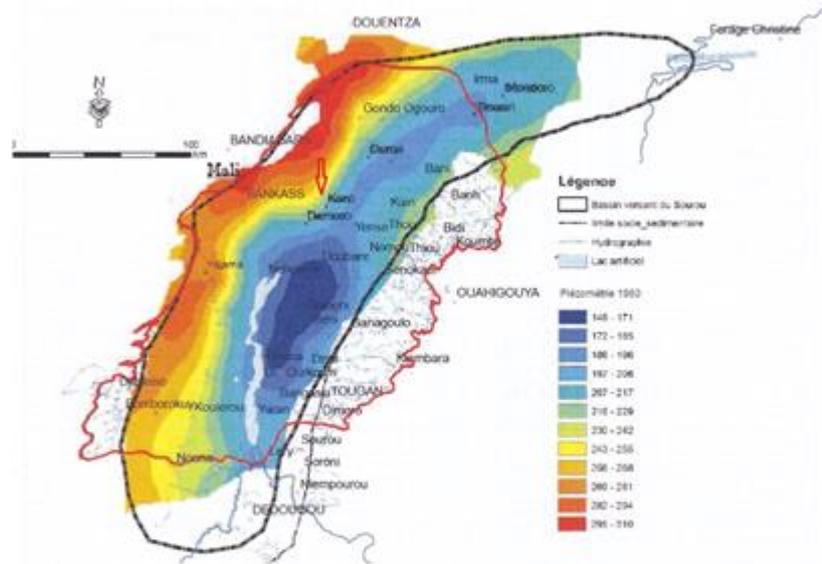


Fig. III. 5 : Piézométrie de la plaine du Gondo des années 1960 (d'après les données piézométriques - nivellement général - de Archambault 1960)

Création de latrines, filles et garçons séparées, soit un équipement de base comprenant deux ouvrages de trois cabines désormais, reliés à une double fosse vidangeable de capacité chacune de 3 m³, dans les périmètres des écoles **de Témé-Nà, de Pel-Kanda, de Koudogoro, de Korolou ou de Gamou.**

Fosse ancrée au sol, cela permet d'éviter les remontées lors des fortes pluies et étanche pour éviter toute contamination du sol et de nappe phréatique. Pose d'évents.

Mise en place du COGES. Installation de kit de lavage des mains à proximité.

Photo d'archives : Bérelli en 2019, réalisé sur fonds propres, ouvrage similaire projeté :



Photos d'archives :



Création d'un canal d'évacuation des eaux pluviales au cœur du village d'Ogossaïe : création d'un avaloir au centre de cette dépression de 38 m sur 29 m avec 1.20m de profondeur, soit une capacité 1 322.4 m³, relié à un canal maçonné en U, bétonné et ferrailé de 145 m de long avec une pente à 3%, qui se déversera par un déversoir dans une mare réceptacle située à l'extérieur du village de 250 m sur 200 m avec une profondeur de 5 m soit un volume potentiel d'absorption de 250 000 m³. Le caniveau de section rectangulaire sera enfoui, au moins à une soixantaine de profondeur avec en partie haute des dalles amovibles afin de permettre une intervention de curage éventuel et le passage de charrettes. (*cf annexe dossier technique*)

Photos d'archive ouvrage similaire canal E.P. Timessogou 2017 :





Renforcement des berges pour la mare en partie basse et la plantation de tamariniers.

Photo d'archives : plants de tamariniers plantés en 2020 à Timessegou :



Mise en place du comité de maintenance.

Mise en place d'une sensibilisation des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, de l'écoulement de la canalisation, de l'avaloir et déversoir, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES.

Dispense dans les écoles d'un éveil à l'hygiène générale, à l'hygiène menstruelle, à la nécessité du lavage des mains et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant et au concours de la matrone formée en 2017 et des membres du CCJP.

Poursuite de formation d'adultes relais pour la dispense des premiers soins, l'administration de traitements de base, les notions d'hygiène élémentaire et menstruelle avec le concours du médecin chef et des équipes des deux dispensaires de Pel-Maoudé.

Formation, préparation des messages préventifs, encadrement des jeunes du CCJP et de quelques jeunes des communes voisines par le personnel médical pour le déploiement de la Caravane Sanitaire.

Déploiement de la Caravane Sanitaire sur Pel-Maoudé et ses villages. Plaidoyer pour la lutte contre le paludisme, pour les bonnes pratiques sexuelles et comportementales.

→ En France :

Intervention sur tout le niveau 5^{ème} au collège le Racinay, fournir les ressources pédagogiques aux enseignants, accompagner les élèves dans leur démarche citoyenne et solidaire, dans la réalisation de leur carnet de voyage solidaire fictif au Mali, assurer une cérémonie et exposition des travaux réalisés par les élèves et des photos illustrant l'avancée du projet.

Indicateurs d'évaluation des résultats

(Quels sont les indicateurs chiffrés qui vous permettront de mesurer la réussite de votre projet en termes d'impact sur les bénéficiaires ?)

Pour l'eau :

Pour le projet précédent, nous avons établi des grilles d'évaluation avec un certain nombre de données. Elles s'avèrent très difficiles à collecter, de plus ce type d'analyse n'est pas dans leur culture, ils n'en voient pas l'intérêt. Cependant nous avons pu établir quelques indicateurs de consommation :

A Kompen, réalisation de 2019 :

- la consommation est 13l/jour/personne.
- 1famille consomme en moyenne 400 l/j
- 15 m3/j sont soutirés soit 600 bidons de 25 l

Nous nous proposons de nous focaliser sur ces données, de comparer les consommations d'autant plus que la référence a été établie sur la même commune. dessus,. Par ailleurs, Le bilan entre la situation actuelle et l'impact d'un nouveau puits moderne à grand diamètre à proximité devrait être probant.

Contre le péril fécal :

Même constat quant à nos grilles d'évaluation précédents, nous comparerons l'effectif global avant et après mise en fonction des latrines dans les écoles, les taux de fréquentation et d'assiduité filles et garçons.

Salubrité et préservation de l'habitat à Ogossaïe:

- L'évolution de la population (enrayement de l'exode partielle constatée ?
- Développement à nouveau des quartiers ? ou NON ?
- Etablissement ou non de nouvelle famille ?
- Pérennisation ou non de l'habitat ? Présence de nouvelles constructions ? ou de greniers ?
- Reprise de l'activité ou non au sein du village ? Sur la place centrale ?

Et à terme l'utilisation des tamariniers lorsque ceux commenceront à donner.

Quant à l'impact des infrastructures, des campagnes de sensibilisation, de formation, le déploiement de la Caravane Sanitaire, il s'avère difficile de mesurer et de qualifier l'évolution du nombre et la nature des pathologies sur le secteur. De trop nombreux facteurs entrent en compte, ne seraient-ce que récemment le COVID et la famine due entre autres à une récolte désastreuse en 2020. Cependant, nous solliciterons l'avis du médecin responsable de ce secteur pour le ressenti.

Rôle de votre organisation dans la réalisation du projet

(Quelles seront précisément vos attributions pour toute la durée du projet présenté ?)

→ **Au Mali :**

Le Maire de Pel-Maoudé et correspondant local de Mali-Médicaments officiel collecte les besoins, les demandes, évalue la faisabilité et le degré de priorité au niveau réalisation. Il consulte ses homologues des communes voisines, les chefs des villages et les directeurs d'école et s'appuie depuis son élection sur un groupe de pilotage mixte. Puis en fonction du degré d'urgence et de priorité et en rapport avec le plan de développement préétabli, PDSEC, il soumet à Mali-Médicaments les projets ainsi recensés.

Après échanges entre nous, structure Mali-Médicaments en France et notre correspondant, les projets font l'objet d'une instruction plus poussée s'ils sont retenus. La faisabilité est étudiée et des devis sont demandés pour estimation du coût et recherche de financements. Pour le projet de canalisation

permettant d'évacuer le surplus d'eau de pluie à Ogossaïen, à partir des données topographiques, du dossier technique fourni, l'association grâce aux capacités professionnelles de certains de nos membres et de leurs collaborateurs, étudient plus particulièrement la fiabilité de l'ouvrage projeté, notamment avec des professionnels en ce domaine, bétonnier, adéquation entre la section d'évacuation de la conduite et le volume à évacuer, la densité du béton, le ferrailage nécessaire...Mali-Médicaments a pris attache comme d'habitude directement avec le regroupement d'entreprise de bâtiments publics sollicité pour cette conduite, G. TOGO et A ?ARAMA afin d'éclaircir certains points techniques et de finaliser l'étude préalable. Notre fonctionnement correspond à la répartition des tâches entre Maître d'Ouvrage, Mali-Médicaments pour sa partie française, et Maître d'Œuvre, rôle assumé par notre correspondant local Robert TOGO et ce grâce à ses différents mandats officiels ou fonctions sur place.

Il coordonne le projet à mettre en chantier, recherche les autorisations, passe les engagements moraux auprès des différents interlocuteurs et décideurs. Il veille à obtenir la participation des villageois pour la main d'œuvre et les repas des ouvriers, assurés par les femmes de la localité concernée, il s'assure des concessions de terrain, des accords des directeurs d'école et autres autorités Educatives.

Il surveille le chantier, nous informe de l'évolution et nous fait parvenir tous les documents s'y rapportant ainsi que des photos illustrant les réalisations ou les évènements marquants (inauguration du chantier, cérémonie de clôture, remise de médicaments, formation,...).

Il effectue les opérations comptables nécessaires sur place et est notre mandataire. Nous recevons en temps réel la copie de chaque transaction bancaire sur notre compte de l'agence locale ECOBANK désormais à Sévaré.

Par ailleurs, il est à noter que lorsque nous prenons part à un chantier, depuis toujours, Mali-Médicaments finance l'opération, en contrepartie, la population assume la main d'œuvre non spécialisée et les repas des personnels spécialisés tels que les ouvriers maçons, les dynamiteurs, la municipalité assurant la logistique administrative, le coût des assurances, les concessions de terrain ainsi que la garantie de leur libre accès. Il est à noter que les communes de Koporo-Pen et de Koporo-Nà contribueront à l'approvisionnement en gravier et sable du chantier relatif aux latrines, soit pour l'association et Y-CID un cout diminué d'environ 400€ par ouvrage implanté. Elles souhaitent en effet se doter au plus vite de ces installations d'où cet effort considérable à leur niveau consenti et conformément à leur PDESC.

→ En yvelines :

L'association a noué contact avec la direction du collège le Racinay, le corps enseignant et établit de concert un partenariat et un planning d'intervention dans les classes notamment de 5^{ème} et le club solidaire., L'équipe enseignante reste maître de sa pédagogie et de son approche éducative, Mali-Médicaments les accompagne dans leur démarche.,

Autres partenaires qui seront impliqués dans le projet

(En dehors du maître d'ouvrage et de votre structure, précisez leur rôle, la nature et l'ampleur de contribution à la réalisation du projet)

Au niveau des écoles, les directeurs d'écoles et les responsables des comités de gestion, COGES, ont été volontaires pour suivre les formations proposées. Ils en sont fiers. Ils sont par ailleurs demandeurs d'outils pédagogiques et leurs enseignants seront heureux de pouvoir disposer des boîtes à idées que nous leur enverrons et d'être en mesure de relayer les messages préventifs et citoyens qu'elles contiennent. Celles-ci ont fait leurs preuves pédagogiques. Ils ont échangé avec leurs collègues déjà pourvus et sont impatients de mettre en pratique leurs connaissances, de mettre en situation les élèves dès que les latrines seront opérationnelles. A notre connaissance, les élèves des écoles déjà dotées s'impliquent très bien dans cette démarche et coopèrent volontiers à l'entretien de leurs lieux de commodités sanitaires. La preuve en est quant à la demande de doter les villages des chefs-lieux où elles sont déjà opérationnelles.

La population des villages où les latrines seront implantées dans l'enceinte de leurs écoles et où les puits seront creusés, fournira la main d'œuvre non spécialisée et produira les parpaings pour la construction de la fosse. A Ogossaïe, la population participera au terrassement pour l'enfouissement de la conduite. De même, c'est les villageois qui planteront les tamariniers.

Les Maires, les Chefs de village sont porteurs du projet et acteurs au niveau du comité de pilotage

Une mention particulière quant aux rôles assurés par les femmes :

Conformément à ce qu'elles font habituellement dans le cadre de projets similaires, elles prépareront et fourniront les repas pour la main d'œuvre non spécialisée pendant le temps des chantiers de construction

des latrines dans les villages concernés, et pour le creusement des puits à Gansagou et à Kompen, Il en sera de même à Ogossaïe.

Les femmes formées dans le cadre de ce projet (par exemple aux règles d'hygiène et de bon usage de l'eau, mais aussi à l'hygiène menstruelle) seront aussi les vecteurs de transmissions des bonnes pratiques acquises et cela notamment à destinations des enfants. Et réciproquement par leurs enfants, il est fort probable que les habitudes et pratiques des femmes soient modifiées et que l'ensemble de la famille à terme en bénéficie.

Une mention particulière concernant l'hygiène menstruelle : il est à noter que l'utilisation des serviettes hygiéniques lavables tend à se généraliser, fruit des formations dispensées mais aussi la politique de l'association de favoriser cette production notamment avec l'aide apportée aux ateliers de couture.

Le rôle primordial attendu des membres du CCJP dans le succès de la Caravane Sanitaire a été déjà évoqué dans les paragraphes précédents.

Durée globale de réalisation du projet (Période pour laquelle vous sollicitez l'aide d'YCID)

24 à 30 mois à partir de l'automne 2021

Calendrier de mise en œuvre du projet

(Veuillez cocher les cases correspondantes pour chacune des activités prévues, par trimestre)

	Nom de l'activité	T1 Automne 2021	T2 Hiver 2022	T3 Printemps 2022	T4 été 2022	T5 automne 2022	T6 Hiver 2023	T7 printemps 2023	T8 été 2023	T9 automne 2023	T10 hiver 2024
1	Partenariat CLG Le Racinay	XXX	X	X		XXX	X	X			
2	Formation initiale : jeunes CCJP et relais	X	XXX								
3	Déploiement Caravane Sanitaire		XXX								
4	Canal évacuation E.P. Ogossaïe	X	XXX								
4 bis	Mise en place comité d'entretien		X								
5	Plantation Tamariniers				X						
6	Puits Gansagou		X	XXX							
6 bis	Mise en place comité gestion + kit lavage des mains			X							
7	Latrines de Témé-Nà et de Pel-Kanda					XX	XX				
7 bis	Kit lavage des mains					X	X				
8	Puits Kompen						X	XXX			
8 bis	Mise en place comité gestion + kit							X			

	lavage des mains										
9	Latrines de Koudogoro et de korolou ou de Gamou									XX	XX
9 bis	Kit lavage des mains									X	X
10	Formation, sensibilisation directeurs, resp COGES,...			XXX			XXX				

3- Viabilité et pérennité du projet.

Sensibilisation des bénéficiaires finaux

(De quelle manière le projet sera-t-il expliqué aux bénéficiaires et comment se fera l'appropriation ?)

Puits de Gansagou et de Kompen:

La création d'un point d'eau moderne à grand diamètre dans un village est un évènement social et culturel d'importance.

La création d'un tel ouvrage est ponctuée d'une cérémonie officielle d'ouverture de chantier, en présence du Maire, des membres de la municipalité, du Chef de village, des Anciens,...., où chacun, une fois le périmètre du cercle dessiné au sol par le sourcier, donne le premier coup de "daba", geste symbolique et lourd de signification. Une prière en commun, toutes confessions confondues est dite et permet de bénir le futur chantier, un poulet ou un mouton peut être sacrifié pour l'occasion.

Le chantier durera environ 90 jours pendant lesquels, 15 jeunes du village seront mobilisés aux tâches "d'arpète" et deux femmes prépareront les repas pour le chef maçon et l'ouvrier spécialisé qui l'assiste. Autrement dit, la communauté s'approprie l'ouvrage, c'est elle qui le réalise en partie, elle crée sa propre richesse, ce qui est très important au niveau social. Le travail des membres du village est donc valorisé. De plus, le chantier attire la curiosité des enfants, le chantier devient un lieu de rencontres et d'échanges. Une fois l'ouvrage achevé, la cérémonie d'inauguration ou fête du village regroupe une nouvelle fois les autorisés, les personnalités et la population.

L'accès à un point d'eau de qualité bouleverse la vie du village et améliore considérablement les conditions de vie surtout des femmes et des enfants. Pour ces deux sites, il est probable que ce lieu d'approvisionnement va redynamiser un ancrage social. Par ailleurs, la conséquence sociale la plus remarquable et chiffrable sera l'augmentation de la consommation d'eau, un mieux vivre certain et une fréquentation scolaire accrue. D'autre part, la femme peut se consacrer à d'autres tâches telles que le maraichage.

Du fait de la qualité de l'eau fournie, une diminution des maladies telles que les parasitoses et les diarrhées est toujours observée.

Les villageois sont toujours fiers de leur puits et se l'approprient très rapidement: ils savent que l'eau sera toujours accessible en quantité et de qualité, l'ouvrage ne nécessitant aucune maintenance, juste un entretien au niveau propreté assuré par leur comité de gestion. Il en est de même pour l'ouverture, la fermeture des couvercles, des portillons le soir et le matin.

Latrines, écoles des villages de Témé-Nà, de Pel-Kanda, de Koudogoro, de Korolou ou de de Gamou:

En ce domaine, même constat, les "villages", les "écoles" sont très fiers de posséder des latrines, ces commodités sont très appréciées, notamment chez les jeunes filles. Les villages, les comités de gestion ont pris en charge l'entretien quotidien, voire en partie, le financement des ouvrages. Leur utilisation pendant le temps scolaire engendre le besoin de posséder des latrines dites individuelles au niveau des foyers, créant ainsi une dynamique vers la nécessité de se doter de moyens d'assainissement, ces villages ont inscrit leur contribution financière et la maintenance de ces lieux au PDESC et par conséquent contribue désormais aussi à l'amélioration sanitaire.

Conduite d'évacuation des eaux pluviales :

La population d'Ogossaïe ne souhaite pas chaque année subir les inondations noyant la place centrale, engendrant écroulements de l'habitat, ravinements, inondations et la création de marigots propices aux foyers infectieux. Trop de maladies, de dégâts ! Ce sont les habitants qui interpellent les autorités locales,

nous-même pour une intervention urgente et une mise en chantier avant les prochaines fortes précipitations. De plus, ce chantier sera lui aussi rythmé par les différentes cérémonies et toute la population y sera associée. Elle fournira de nombreux « arêtes ». Ils planteront aussi les tamariniers.

Formations, outils pédagogiques sur les "bons usages de l'eau", "lavage des mains", « hygiène menstruelle »:

Ces types de messages éducatifs, ces formations sont très bien perçues et contribuent à cette prise de conscience de la nécessité de se préserver, de se prémunir, de se protéger et de créer un environnement sanitaire favorable afin de diminuer les maladies hydriques.

Caravane Sanitaire :

Les jeunes du CCJP ont le sens de la communication, ils seront trouvés les arguments, les leviers pour que cette campagne prophylaxique porte ses fruits. Dans leur projet, ils ont prévu des banderoles, des tee-shirts, des moments conviviaux propices aux échanges et aussi l'intervention de radio locale. Ils ont déjà une expérience acquise en ce domaine avec la campagne de lutte contre le COVID en 2020.

Capacités de gestion du maître d'ouvrage

(Comment le maître d'ouvrage assurera-t-il la gestion du projet après votre départ ? Votre projet inclut-il des formations spécifiques pour les personnes en charge de gérer le projet ?)

Les ouvrages:

Le sourcier et maître maçon maîtrise parfaitement son art. De plus, il recherche constamment des améliorations à ses ouvrages. s'agissant des puits du fait de la technique employée par coffrage de 12 à 15 cm d'épaisseur de béton armé avec progression m par m pour tout le corps du puits. Ils sont donc conformes à la législation en vigueur au Mali (*le crépissage de la paroi étant interdit*) et pérennes. Le système d'exhaure, classique par l'intermédiaire d'une poulie, quant à lui ne nécessite pas de maintenance d'où là aussi, une exploitation garantie dans le temps.

Les bâtiments des latrines sont appelés aussi à durer, la fosse de recueillement des excréta pouvant être vidangée par l'extérieur sans déposer des dalles des cabines.

La canalisation d'évacuation des E.P. est elle-aussi ferrillée et bétonnée, le tout étant enfoui. L'ouvrage peut donc supporter un débit important en raison de sa section, sans soulever les dalles de 12 cm d'épaisseur et recouvertes elles-mêmes de terre de remblais. Les rues seront donc à nouveau utilisables pour les 'véhicules' et charrettes. Seules les grilles au niveau de l'avaloir et du déversoir nécessiteront un entretien : nettoyage, élimination de branchages, sacs,...

Leurs exploitations :

Au niveau de l'exploitation des puits, le Chef de village, autorité de fait et de droit coutumier, régule en cas de problèmes ou d'incidents, il va veiller, assisté d'un comité de gestion, au bon maintien de l'état du puits et notamment de sa propreté. Eventuellement, le village contribuera au remplacement d'un portillon ou d'un couvercle fossé.

S'agissant de l'entretien des latrines, de l'approvisionnement en eau des canaris ou kit de lavage des mains, c'est à la charge des comités de gestion (COGES) et pris en compte au niveau de leur PDSEC, de même pour le curage.

Aucun frais donc de maintenance ni de formation spécifique ne sont requis pour l'assainissement E.P., un comité d'entretien veille à son entretien courant.

Les formations dispensées, les outils pédagogiques:

Chaque année, au cours de la nouvelle session de formation, nous essayons d'incorporer à celles-ci les nouveaux arrivants sur le secteur, du fait de mutation, afin d'entretenir les « relais », la synergie créée dans ce domaine. De même, nous veillons à renouveler les documents pédagogiques auprès des écoles afin d'entretenir l'intérêt et la mobilisation.

Caravane Sanitaire :

Une formation de base est prévue dans le projet à destination des membres du CCJP qui interviendront et pour quelques jeunes des communes voisines afin d'essaimer ce concept. Outre l'impact sanitaire de cette action auprès de la population, une quinzaine de jeunes seront « *personnels ressources* » pour les campagnes de prévention à venir.

Plantation de tamariniers :

Le maître d'ouvrage veillera en choisissant les lieux d'implantation à éviter tout déchaussement des

racines futures des arbres une fois adulte et que celles-ci n'obstruent pas le caniveau et le déversoir.

Financement du projet après votre intervention

(Quelles sont les charges identifiées nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du projet ? Comment seront-elles financées ?)

Aucune dépense si ce n'est les frais d'entretien courant au niveau des latrines pris en charge par les COGES et inscrite au PDESC, de même pour les puits et la canalisation d'évacuation des E.P. Les frais de poursuite de formation et d'envoi de documents pédagogiques seront à la charge de Mali-Médicaments, chapitre frais de fonctionnement rubrique sanitaire,

Modalités de suivi à moyen terme du projet

(De quelle manière serez-vous informé de la façon dont le projet se poursuit après votre départ ?)

Comme exposé pour chaque activité, l'évaluation est d'abord effectuée par rapport au déroulé de l'action, et au final par un bilan de fonctionnement et de satisfaction. Au fur et à mesure de l'avancée des chantiers, notre correspondant officiel, le vice-président du CCJP, le directeur du groupement d'entreprise, le coordonnateur des CSCOM, M DOYON Iziel, nous font parvenir les photos du lancement de l'opération, du chantier en cours, du rendu final, de son exploitation et de la fête « d'inauguration », des différentes phases de campagne de sensibilisation et de prévention. Par ailleurs, nous sommes destinataires des lettres de sollicitations, de remerciements,...

Une autre source de données nous permettant de suivre la concrétisation du projet sur place est le suivi au quotidien du compte de Mali-Médicaments ouvert auprès de l'agence ECOBANK de Sévaré. A chaque opération bancaire, un avis d'alerte est émis par e-mail, le président de Mali-Médicaments en est avisé et un relevé mensuel lui est adressé. Ainsi, l'association est au courant des matériaux achetés, des factures acquittées au profit du maçon, du forgeron,...

Malheureusement, vu le climat d'insécurité, nous ne sommes plus en relation avec d'autres associations œuvrant sur place, Commune du Vigan, association bretonne d'Ille et Vilaine jumelée avec Tendely. Elles ont cessé leurs activités. Ce qui nous permettait de recueillir d'autres échos et de croiser ainsi les données, par contre nous échangeons beaucoup de ressentis, de témoignages avec les associations œuvrant sur place, Action Mopti et Sangha

Evaluation finale du projet

(Comment prévoyez-vous d'évaluer votre projet avant votre départ ?)

→ Au mali :

La première source de données permettant de déterminer les points forts ou défailants de tel ou tel dispositif est fournie par notre correspondant local.

Une deuxième source d'informations se trouve dans le contenu des lettres de remerciements qui sont adressées à l'association. En effet, elles soulignent la satisfaction des intéressés mais pointent aussi les problèmes ou sont assorties de demandes complémentaires.

Pour l'évolution sanitaire, nous pouvons aussi croiser les bilans avec les données fournies par nos partenaires traditionnels que sont les centres de soins. Cette démarche de rendre compte est désormais bien intégrée, le médecin chef CTC de Koro, DOYON Iziel étant très coopératif.

S'agissant des constats de fréquentation scolaire, l'association s'appuyait sur les statistiques établies par les instances éducatives, mais elles sont de moins en moins aisées à collecter.

L'idéal serait de pouvoir renouveler avec une visite sur place, mais en raison de l'instabilité politique actuelle, Pel-Maoudé est en pleine zone de conflit et classé en zone rouge pour le ministère des Affaires Etrangères, l'association préfère attendre une amélioration notable de la situation avant de s'y rendre à nouveau. Par contre, dès que nous avons une occasion, notre correspondant local malien, Robert Ansama TOGO vient en France, son dernier séjour remonte au printemps 2017, un séjour est envisagé à l'automne 2021.

→ En yvelines :

Une réunion de bilan se tiendra avec la direction du collège, les professeurs et l'association.

B4- BUDGET PREVISIONNEL

La partie Investissement immobilier a été établie à partir de devis, l'accompagnement technique à partir des dépenses constatées par factures des projets précédents. (cf. Tableaux en début de document et devis annexés)

B5- Tableau des valorisations

- ➔ Cout du projet investissement immobilier et formations 48 293 € /// cout global valorisation 33 983 € soit 41 % du total de l'ensemble du projet
- ➔ Pour le chapitre puits : 18 530 € /// 18 530 € soit une part équivalente
- ➔ Pour les latrines : 11 083 € /// 14 376 € soit 56% du total, taux plus fort qui s'explique par une participation de la population à l'achat d'une partie des matériaux.
- ➔ Pour la canalisation E.P. : 12 190 € /// 10 640 € soit 46% du Total
- ➔ Part de la valorisation prestation Caravane Sanitaire et session de formation : 1 710 €

(Cf. tableaux de valorisation pour chaque poste)

Un exemple :

	VALORISATION	F CFA	€	Commentaires:
Puits	main d'œuvre non spécialisée			<i>Terrassement, travail d'arpète</i>
45m - 42m	15 personnes/j * 1500 F CFA/pers*90 jours	2025000	3087	
Gansagou	apport eau	480000	732	
ou	apport sable	650000	991	
Kompen quartier sud	fourniture repas personnel qualifié			<i>Chef maçon et l'ouvrier qualifié</i>
	2500F CFA/pers*2 pers.*90 jours	450000	686	
	cordes- seaux	50000	76	
	fêtes du puits (inauguration - clôture)	360000	549	<i>Cérémonies en présence</i>
	sous total:	4 015 000	6 121	<i>des autorités municipales,</i>
	Assurances chantier	300000	457	<i>des Chefs de village,</i>
	Garantie parcelle accès et enregistrement	400000	610	<i>des anciens,</i>
	TOTAL:	4 715 000	7 188	<i>de la population.</i>
	Pour deux sites:	9 430 000	14 376	<i>Estimation</i>

Partie C

SENSIBILISATION LOCALE AU DEVELOPPEMENT

C1- VOTRE COMMUNICATION GENERALE ET VOS ACTIVITES EN YVELINES

D'une manière générale, comment envisagez-vous de valoriser votre projet auprès de la population yvelinoise ?

En en faisant état au cours de nos différentes manifestations ou actions, à l'aide de nos outils de communication habituels : site, panneaux d'affichages, articles de journaux, bulletins municipaux, supports numériques, radio locale RVE et enfin lors de nos interventions dans les écoles, les établissements scolaires autres que le collège Le Racinay à Rambouillet, mais aussi sur nos stands de vente lors de notre opération 'brioches' par exemple.

Le collège sera une cible particulière de fait de notre partenariat déjà bien ancré, notamment l'ensemble du niveau 5^{ème} y compris la SEGPA, le club solidaire et les parents d'élèves.

Quels seront les supports de communication que vous utiliserez pour faire connaître votre action ?

Des tirages de photos agrandies, des mini-vidéos, la publication de témoignages, de remerciements notamment lors des expositions, en utilisant les moyens numériques désormais classiques.

Un article spécifique sera d'autre part consacré à ce projet sur notre site, sur Rambo scope Rambouillet et sous réserves sur la gazette de St Hilarion.

Nous ferons aussi appel à la radio local, RVE, qui est toujours friande de nos interventions. Enfin, nous utiliserons les bulletins et gazette des municipalités avec lesquelles nous travaillerons pour des animations ou projets spécifiques.

Le racinay quant à lui utilisera ses moyens de communications habituelles, site, Pronote et Twitter.

Comment la visibilité de la contribution d'YCID est-elle assurée dans votre projet ?

→ Au Mali :

Sur chaque infrastructure réalisée, une pancarte ou inscription est apposée mentionnant le nom du lieu, la date de réalisation, l'association et Y-CID.

→ En France, notre site mentionne plusieurs fois le service solidarité internationale du département et dorénavant le Groupe d'Intérêt Public Y-CID avec liens actifs. Il rend compte sous forme d'articles et de news des actualités (Assise, Micro-dons, événements, réalisations,...). Nos bulletins de liaison internes mentionnent Y-CID à chaque fois que nous sommes partenaires. Lors de nos manifestations, expositions, le sigle d'YCID est présent, voire explicité. De même sur nos power-points.

Enfin, notre plaquette réactualisée mentionne notre collaboration.

Organisez-vous régulièrement des manifestations en Yvelines ? De quel type et à quel endroit ?

En principe, Oui

En 2020, du fait des mesures sanitaires en raison de la pandémie, aucune manifestation n'a pu être

assurée contrairement aux années antérieures où Mali-Médicaments était très actif, soit à son initiative, soit en participant à des actions orchestrées par Y-CID telle que « Inter Actions ».

YCID a mis en place une lettre d'information

Les membres de votre organisation qui le souhaiteraient doivent s'inscrire directement [en cliquant ici](#).
Déjà inscrits.

C2- ACTION SPECIFIQUE DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT

Selon le règlement en vigueur, votre structure doit organiser une restitution dans le cadre de la convention qui pourra la lier à YCID, et pour laquelle ce dernier apportera une contribution forfaitaire de 500€. **N'hésitez pas à prendre contact avec les services d'YCID pour vous accompagner dans la définition de cette activité.**

Titre de la restitution

« *Le Racinay, acteur dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire* »

Date(s) envisagée(s)

Déroulé sur deux années scolaires, 2021-2022 et 2022-2023 avec « apothéose » en fin d'année scolaire, juin 2022 et juin 2023.

Lieu(x) envisagé(s)

Collège le Racinay et en plus participation d'une délégation de cette communauté à un événement organisé par Y-CID, par exemple forum de restitution des actions menées au-près des jeunes

Description de la restitution

La restitution se décompose en plusieurs phases :

- une phase de sensibilisation, d'informations, d'éducation citoyenne et solidaire auprès du niveau 5^{ème} de l'établissement où nous présentons nos actions et celles en cours en partenariat avec Y-CID.
- une deuxième phase en tant qu'association ressources de documents pédagogiques où nous accompagnons les équipes enseignantes dans leurs démarches éducatives et solidaires, notamment pour l'élaboration de « *carnets de voyage fictif solidaire* » au Mali.
- La 3^{ème} phase est la présentation de leur travail à l'ensemble de la communauté éducative du collège le Racinay. A cette occasion, sous forme d'un « *Apéritif-Y-CID exposition* » Mali-Médicaments présentera les dernières réalisations, son partenariat avec Y-CID.
- La valorisation de leur travail pourrait aussi mis en exergue lors d'un regroupement thématique organisé par Y-CID.

Ce scénario sera conduit au cours de deux années scolaires et devrait impacter au moins deux promotions de collégiens ainsi que leurs parents. (*effectif 5^{ème} générale en moyenne 150 élèves, effectif total 650 élèves*)

Partenaires pour l'organisation

Le collège Le Racinay à Rambouillet en ciblant plus particulièrement le public scolaire, apprenants et enseignants mais en élargissant ce projet par rapport au précédent aux parents d'élèves. L'ensemble de la communauté éducative du collège le Racinay y serait convié ainsi que l'équipe d'Y-CID.

Public visé

Plus particulièrement le niveau 5^{ème} général et SEGPA, les parents d'élèves.

Nombre de personnes attendues

Une partie au moins des collégiens niveau 5^{ème} et leurs parents.

Budget prévisionnel de la restitution

500 € dont des frais pour créer des supports visuels témoignant des actions, les frais inhérents à *l'Apéritif-Y-CID* sur deux sessions.

Partie E

SIGNATURES

E1- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

A l'attention de
Monsieur le Président d'YCID

Je soussigné Jean Claude BEUF agissant en qualité de Président, sollicite d'YCID une aide de 15 500€, pour la réalisation du projet « *Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire* » dont le démarrage est prévu à l'automne 2021 pour une durée de 30 mois.

Je certifie sur l'honneur que mon organisation est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts, autorise les services d'YCID à procéder aux vérifications nécessaires sur pièces et sur place et accepte l'ensemble des obligations que comporte pour l'organisme l'octroi d'une subvention.

Si mon organisation n'est pas encore membre d'YCID, je m'engage à y adhérer dès que la possibilité m'en sera offerte et je joins à ma demande mon bulletin d'adhésion.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises et de la convention-type qui me sera proposée, notamment des obligations qui m'incombent en la signant.

Je m'engage à réaliser le projet selon les termes proposés dans le présent formulaire et à solliciter l'accord d'YCID avant toute modification, le cas échéant, de ce projet.

Si j'ai sollicité un prêt d'honneur, sans intérêt, je m'engage à en effectuer le remboursement au plus tard lors de la remise du rapport final d'exécution du projet. J'ai noté que le non-remboursement du prêt m'expose à la perte du solde de subvention à obtenir ainsi qu'à la perte de qualité de membre d'YCID.

J'autorise YCID à communiquer sur le projet une fois le financement accordé.

Fait à Saint Hilarion, le 15/09/2021, le Président Jean Claude BEUF



Attention :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à YCID.

E2- Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale

Je soussigné Jean Claude BEUF, Président, représentant légal de Mali-Médicaments, déclare faire adhérer mon organisation à la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale et m'engage à mettre en œuvre les principes qu'elle réunit dans le cadre du projet de coopération « Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire» au Mali cofinancé par YCID.

1. **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT.** L'environnement du projet aura un impact décisif sur son déroulement : il faut connaître le contexte et tenir à jour une cartographie des acteurs.
2. **CLARIFIER LE BESOIN.** Un besoin n'est pas une donnée préalable : il doit être le fruit d'une construction collective et ouverte et cibler précisément les demandes formulées.
3. **PROPOSER UN SERVICE.** Les infrastructures n'ont d'utilité que pour un service à rendre : la conception du projet doit porter plus d'attention aux modalités de fonctionnement qu'à l'investissement.
4. **ADAPTER LA REPONSE.** Il y a plusieurs réponses possibles à un besoin : toutes les options doivent être examinées avant de déterminer le contenu d'un projet.
5. **PARTAGER LES RESPONSABILITES.** La conduite du projet implique la participation de plusieurs acteurs : un partage clair des responsabilités est nécessaire avant le démarrage du projet.
6. **S'APPUYER SUR LES RESSOURCES HUMAINES.** Les ressources humaines sont le moteur du bon déroulement du projet : les enrichir est un facteur de pérennité.
7. **RESPECTER LES AUTORITES.** Le développement local passe par des autorités locales légitimes : c'est aussi le rôle de la solidarité internationale que de les reconnaître voire de les renforcer.
8. **SAVOIR INNOVER.** Le projet est un facteur de développement durable : sous couvert de répondre à un besoin, il peut être l'occasion d'introduire des pratiques innovantes.
9. **RENFORCER L'IMPACT LOCAL.** Le projet est un acteur de la vie locale : pour faciliter son appropriation, il faut encourager les retombées locales.
10. **REUNIR LES CONDITIONS PREALABLES.** La précipitation nuit à la qualité des projets : il faut établir des conditions préalables et laisser l'initiative du démarrage des projets à ceux qui devront en assurer la conduite.
11. **GERER AVEC RIGUEUR.** Réunir les financements nécessaires crée des obligations : la réussite du projet exige une gestion saine, transparente et équilibrée en particulier sur le plan financier.
12. **VALIDER LA PERENNITE.** L'achèvement du projet n'est pas une fin en soi : il faut soutenir l'intérêt durable et l'appropriation des bénéficiaires pour la production du service.

Fait à Saint Hilarion, le 15/09/2021, le Président Jean Claude BEUF



E3- LISTE DES PIÈCES ANNEXES A FOURNIR

En complément du formulaire de demande de convention de partenariat, le demandeur est invité à fournir :

	Vérification par le demandeur	Vérification par YCID
Bulletin d'adhésion à YCID (membre et membre fondateur) Délibérations D2021 -3-4-5 + voir CR AG 10/01/2021	CR AG 10/01/2021	<input type="checkbox"/>
Légitimité candidature	Délibération 2021-5-6-10 CA et bureau CR AG 10/01/2021	
Tout document de nature technique permettant de justifier de la faisabilité du projet (études préalables...)	Annexe projet CCJP Dossier technique canalisation EP Ogossaïe Etat des lieux au niveau sanitaire cercle de Koro	<input type="checkbox"/>
Témoignage argumentaire pourquoi un puits à grand diamètre ?	Lettre du maire de Pomororodiou	
Fichier Tamaradus indica	X	
Fichier tableur réalisations infrastructures au mali	X	
Carte localisation des infrastructures réalisées dans un rayon de 25 km	X	
Tout document de nature budgétaire permettant de justifier le budget prévisionnel (devis...)	Devis global latrines, puits, canalisation E.P. Budget prévisionnel du projet 2021-2023 Evaluation formation CCJP et Caravane Sanitaire	<input type="checkbox"/>
Valorisation	Grilles de calcul valorisation formations et infrastructure Grille valorisation projet CCJP	
Lettre de soutien des autorités locales et/ou des services de l'Etat concernés par le projet	Lettres de demande des Maires puits de Gansagou et de Kompen, des maires de Koporo-Nà et Koporo-Pen pour les latrines, demande globale des latrines, demandes de la canalisation à Ogossaïe	<input type="checkbox"/>
Copie des conventions et/ou contrats signés avec les partenaires locaux	<i>Sans objet : notre propre antenne au Mali</i>	<input type="checkbox"/>
Copie de la convention d'accompagnement conclue avec l'opérateur d'appui agréé, s'il y a lieu	<i>Sans objet</i>	<input type="checkbox"/>
Pour les projets de nature économique, une étude sur la rentabilité du projet à trois ans	<i>Sans objet</i>	<input type="checkbox"/>
Pour les projets impliquant des mineurs : formulaire Cerfa n°15646*01 (<i>autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale</i>) pour chacun des jeunes concernés	<i>Sans objet</i>	<input type="checkbox"/>
Pour les projets impliquant des jeunes : lettre de motivation, copie des pièces d'identité et des justificatifs de domicile pour chacun des jeunes	<i>Sans objet</i>	<input type="checkbox"/>
Copie de la liste des membres de l'instance décisionnelle	Délibération 2021-11-12-13 CA et bureau CR AG 10/01/2021	<input type="checkbox"/>

Copie des comptes approuvés lors du dernier exercice clos (associations)	Délibération 2021-1 CR AG 10/01/2021 Fichier » données financières Mali- Médicaments 2020 »	<input type="checkbox"/>
Copie du budget prévisionnel pour l'année en cours (associations)	Délibération 2021-9 CR AG 10/01/2021 Budget 2021	<input type="checkbox"/>
Le plus récent rapport d'activités approuvé (associations)	Délibération 2021-2 CR AG 10/01/2021	<input type="checkbox"/>
Copie du récépissé de déclaration en Préfecture (associations)	Document en archives à Y- CID	<input type="checkbox"/>
Copie du relevé d'inscription SIRET	Document en archives à Y- CID	<input type="checkbox"/>
Copie des statuts (associations)	Document en archives, envoyé suite à AG du 15/01/2017	<input type="checkbox"/>
Un relevé d'identité bancaire ou postale (original)	Document en archives à Y- CID	<input type="checkbox"/>